

Sommaire

- 3 ■ Compte rendu d'activités 2012
- 7 ■ C.A. de l'ANEF, 1^{er} février 2012
- 10 ■ C.A. de l'ANEF, 25 mai 2013
- 12 ■ C.A. de l'ANEF, 20 septembre 2013
- 15 ■ Livre blanc
- 35 ■ Livres
- 77 ■ Recherche
- 95 ■ Réseaux
- 121 ■ Forum

Compte rendu d'activités 2012

Fondée en 1989, l'Association nationale des études féministes (ANEF) regroupe des enseignantes, des chercheuses, des étudiantes et des femmes travaillant hors des institutions académiques, qui effectuent, dans diverses disciplines, des recherches et des enseignements féministes ou sur le genre.

Elle a pour objectif d'œuvrer au développement des études féministes, d'en favoriser la diffusion en France et à l'étranger par le moyen de colloques, publications, recensements d'activités, etc., d'agir pour accroître la visibilité et la présence de ces études dans l'enseignement, la formation et la recherche, et enfin de défendre les intérêts professionnels de celles qui conduisent ces travaux et de lutter contre les discriminations sexistes.

VIE INTERNE DE L'ASSOCIATION

Le Conseil d'administration de l'ANEF s'est réuni en 2012 à trois reprises, les 26 mars 2012, 11 juin 2012 et 13 décembre 2012.

L'Assemblée générale a eu lieu le 14 décembre 2012, présentant les rapports moral et financier et procédant à l'élection du nouveau Conseil d'administration

L'ANEF diffuse régulièrement des informations sur les recherches et enseignements genre aux adhérentes sur sa liste de diffusion.

ACTIVITÉS

Axe 1 : L'institutionnalisation des études et des enseignements sur le genre

Dans le cadre de sa mission d'œuvrer à l'institutionnalisation des études et des enseignements sur le genre, l'ANEF a lancé depuis 2010 une réflexion collective qui avait pris la forme en 2010 et 2011 :

- d'une journée d'étude le 15 octobre 2010 ;
- de cinq ateliers de travail en 2011 (Atelier 1 : Recensement des enseignements sur le genre - Atelier 2 : Revues - Atelier 3 : Financement de la recherche et partenariats institutionnels - Atelier 4 : Egalité professionnelle femmes-hommes - Atelier 5 : Lutte contre les violences dans l'enseignement supérieur) ;
- d'États généraux de la recherche féministe et sur le genre le 9 décembre 2011.

En 2012, suite à ce travail collectif, l'ANEF s'est donc attelée à la rédaction d'un Livre blanc sur le genre dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Elle a publié un plaidoyer, diffusé :

- a) dans le bulletin n° 62 de l'ANEF ;
- b) sous la forme d'un opuscule de 19 pages, en format papier et disponible sur plusieurs sites institutionnels (par ex : http://sites.univ-lyon2.fr/centre-louise-labe/IMG/pdf/1_Plaidoyer_ANEF_octobre_2012_19p.pdf)
- c) comme contribution aux Assises de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (cf. http://www.anef.org/ANEF/Etats_generaux_files/ANEF_%20ASSISES_Quatre%20pages_%2001-10-2012.pdf)

Elle a rédigé un Livre blanc qui sera publié à la Dispute.

Axe 2 : Implication dans les réseaux féministes français et internationaux

L'ANEF est membre et participe activement aux activités des réseaux suivants :

- membre du réseau des associations du Centre francilien Hubertine Auclert (<http://www.centre-hubertine-auclert.fr/associations>);
- membre du conseil scientifique de la Mission pour la place des femmes au CNRS et du GIS ;

- membre du Groupe Genre de la MIPADI sur la stratégie nationale pour la recherche et l'innovation (SNRI) ;
- membre du collectif des Féministes en Mouvements (<http://feministesenmouvements.wordpress.com/qui-sommes-nous/>).

Dans ce cadre, l'ANEF a participé et/ou soutenu financièrement l'organisation des colloques suivants :

- 7 mars 2012 : soirée d'interpellation des candidat.e.s aux présidentielles à la Cigale à Paris, organisée par Féministes en mouvements ;
- 7 et 8 juillet 2012 : rassemblement des Féministes en mouvements à EVRY ;
- 29 août au 2 septembre 2012 : 6^e Congrès international des recherches féministes francophones, Université de Lausanne, autour du thème : « Imbrication des rapports de pouvoir : discriminations et privilèges de genre, de race, de classe et de sexualité » ;
- 14 et 15 décembre 2012 : Colloque Femmes, Féminisme et recherches, 30 ans après, à Toulouse.

Elle a aussi soutenu financièrement l'Association CLASCHEs pour la réalisation de sa plaquette d'information.

Axe 3 : Soutien, interventions et publications pour la promotion des recherches féministes françaises dans les colloques et réseaux internationaux

PÉTITIONS

L'ANEF a signé plusieurs pétitions : Pinar Selek, Lettre ouverte au Président de la République, pétition à propos de l'abrogation de la loi sur le harcèlement sexuel, appel à la manifestation du 25 novembre.

INTERVENTIONS

L'ANEF est intervenue :

- les 7 et 8 juillet 2012 : animation d'un atelier sur la recherche féministe ; « Construire l'égalité femmes-hommes : le rôle des institutions, des associations, de la recherche féministe » (voir le compte rendu de l'atelier dans le bulletin de l'ANEF n° 62, pp.109-111) ;
- le 14 décembre 2012 : colloque Femmes, Féminisme et recherches, 30 ans après, à Toulouse. Conférence inaugurale de Françoise Picq, table de revues.

CO-AUTEURE

– Manifeste des Féministes en mouvements, Mais qu'est-ce qu'elles veulent... encore ! (<http://ellesprennentlaparole.blogspot.fr/2012/02/mais-quest-ce-que-elles-veulent-encore.html>).

– Rapport au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche portant sur les orientations stratégiques pour les recherches sur le genre. Coordination : Alban Jacquemart, Agnès Netter et Françoise Thibault (http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Charte_egalite_femmes_hommes/01/0/Rapport_groupe-genre_vdef_couv_240010.pdf).

Axe 4 : BULLETIN de l'ANEF - ISSN:1163-1422

Publication du bulletin n° 62, hiver 2012, comprenant :

- le plaidoyer,
- des hommages à Marie-Claude Hurtig et Françoise Collin,
- les comptes rendus de C.A.,
- des résumés de thèses, de masters,
- des recensions d'ouvrages,
- un forum,
- la vie des réseaux.

AXE 5 : Refonte du site

Un travail de réflexion a été lancé à propos de la refonte du site de l'ANEF qui doit s'achever en 2013.



© ND - Paris, 2013.

C.A. du 1^{er} février 2013

Présentes : Natacha Chetcuti, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Nicole Décuré, Erika Flahault, Béatrice de Gasquet, Hélène Marquié, Delphine Naudier, Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

Excusées : Christelle Hamel, Annik Houel, Nathalie Lapeyre.

1. LIVRE BLANC

Pour une sortie en juin, le manuscrit doit être remis impérativement le 28 février à La Dispute.

2. FONCTIONNEMENT DE L'ANEF

- Eclaircissement suite à une interpellation au colloque de Toulouse : selon ses statuts, l'ANEF est bien une « association mixte ». « L'emploi du féminin dans sa correspondance est inclusif ».

À des fins d'économie et pour permettre la liaison avec les excusées, Skype sera utilisé pendant une heure pendant les C.A.

- Signature de pétitions : les demandes doivent être répercutées au C.A., avec délai de réponse fixé ; dès que 3 oui et 0 non sont obtenus, on signe.

3. OBJECTIFS POUR 2013 ET 2014

Après discussion, le C.A. se fixe les objectifs suivants pour 2013 :

- un site opérationnel, mis à jour et visible,
- valoriser le Livre blanc,
- rendre visible l'ANEF,
- développer l'ANEF.

Afin d'atteindre ces objectifs, sont mises en place trois commissions, que les absentes sont conviées à rejoindre :

- Commission Site & Communication : Véronique Perry, Nicole Décuré, Béatrice de Gasquet, Erika Flahault. Repenser le site, faire des choix, trier et mettre à jour. Mise au point d'une liste de diffusion. Demander aux adhérentes ce qu'elles attendent de l'ANEF.

- Commission Partenariat : associations et partenaires institutionnels. Françoise Picq, Sylvie Cromer, Véronique Perry, Hélène Marquié, Erika Flahault.

- Commission Diffusion et valorisation du Livre blanc : Geneviève Pezeu, Natacha Chetcuti, Delphine Naudier, chargée notamment d'organiser un événement de valorisation du Livre blanc.

La version 20 pages doit continuer à être vendue, sauf à quelques personnes, de manière élective, à qui elles pourront être données.

4. DIVERS

- Le prix de vente du Bulletin est fixé à 10 € de la main à la main, 12 € pour envoi.

- Projet pour 2014 : un colloque avec appel à communication sur la transmission et les différentes générations de féministes en vue d'une journée fin 2014.

- Fondation des femmes pour la Méditerranée : faute des subventions promises par les ministères, la Fondation des Femmes pour la Méditerranée a dû demander une liquidation judiciaire en janvier 2012, qui a abouti au licenciement des salarié.e.s. La mandataire judiciaire a cherché à vendre les actifs. Le Forum des femmes de la Méditerranée, association marseillaise, a fait une proposition de rachat, dont elle a été déboutée en janvier 2013. Dès octobre cette association a convoqué une partie des membres du réseau universitaire et scientifique (GORUS) à se réunir pour fonder un nouveau réseau, RUSEMEG. L'ANEF y était conviée. Etant donné la mise à l'écart de certain.e.s membres du réseau universitaire et la manière discutable avec laquelle ce changement était présenté, on demande des informations sur le fonctionnement de la nouvelle structure RUSEMEG avant de s'y impliquer.

4. ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Sylvie Cromer : Présidente

Erika Flahault et Françoise Picq : Vice-présidentes

Isabelle Collet : Trésorière

Nicole Decuré : Secrétaire.

C.A. du 25 mai 2013

Présentes : Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Erika Flahault, Béatrice de Gasquet, Annik Houel, Geneviève Pezeu, Françoise Picq

1. LIVRE BLANC

Les délais initialement fixés ont été dépassés et donc la date de sortie en septembre n'est plus garantie

Titre retenu : *Le Genre dans l'enseignement supérieur et la recherche – Le Livre blanc.*

2. SOUTIEN À ANNIE JUNTER

L'ANEF envoie la motion de soutien avec un mot d'accompagnement. Mise en ligne sur le site (voir p. 121).

3. COMPTE RENDU DES RENDEZ-VOUS AVEC AGNÈS NETTER (MIPADI)

Après un énorme travail fourni, le recensement des recherches est en panne, il n'y a plus de suivi ou de mise à jour ; ce qui est en contradiction avec la feuille de route du MESR qui se donne comme objectif de diffuser les recensements recherches/enseignements. Agnès Netter fera une lettre au cabinet pour dénoncer la non-maintenance du site. Elle explique la proposition, validée par le groupe SNRI (Stratégie nationale de recherche et d'innovation) de mise en place d'un Collegium.

Le Livre blanc de l'ANEF doit être remis sous forme de rapport aux ministères, sans attendre la publication en livre. On pourra demander une préface à l'une et/ou l'autre des ministres.

La MIPADI fait part d'un projet de photographier 60 chercheuses actuelles de toutes disciplines, de toutes générations et régions par la

photographe Marie-Hélène Le Ny, qui seront exposées pour la première fois dans le cadre de la Nuit de la science en septembre.

4. AUDITION DE L'ANEF LE 10 AVRIL 2013 par la délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi Fioraso sur l'enseignement supérieur, sur le sujet « L'égalité femmes/hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche (gouvernance, progression et mixité des carrières, prise en compte de la thématique de l'égalité femmes-hommes) ». Une partie de nos revendications sur le harcèlement sexuel ont été retenues.

5. SITE

- Visualisation d'une version test du site proposée par Béatrice de Gasquet.
- Discussion sur le design et les rubriques.

6. FÉMINISTES EN MOUVEMENT

Rencontres d'été : Université de Nanterre, les 6 et 7 juillet 2013

OBJECTIFS :

« Après un an de ministère des Droits des femmes et dans une situation économique marquée par le chômage et les restrictions budgétaires, les rencontres féministes de juillet 2013 se fixent deux objectifs principaux :

- Face aux contrecoups, redoubler les mobilisations et réaffirmer les fondamentaux universalistes et féministes de la société que nous voulons (en France, en Europe et à l'international) : l'austérité économique, le regain des conservatismes et la montée des extrêmes font craindre un retour de bâton pour les femmes.

- Face au bilan en demi-teinte des actions du gouvernement en matière de droits des femmes et d'égalité femmes-hommes, se mobiliser pour exiger davantage. Si certaines avancées doivent être soulignées, nous axerons notre bilan sur les annonces restées vaines et sur

l'absence d'une approche intégrée concrète de l'égalité dans l'ensemble des politiques publiques et définirons nos revendications en vue des élections municipales et européennes de 2014. »

Pour ces rencontres, l'ANEF s'est engagée à faire un bilan concernant les recherches (cf. Livre blanc). L'ANEF proposera un atelier. Thème choisi : Qu'est-ce que le genre ? À quoi sert le genre ? Détruire le genre ?

C.A. du 20 septembre 2013

Présentes : Natacha Chetcuti, Isabelle Collet, Sylvie Cromer, Erika Flahault, Annik Houel, Nathalie Lapeyre, Geneviève Pezeu, Françoise Picq, Véronique Perry.

LIVRE BLANC

PUBLICATION

Le manuscrit a été finalisé le 8 juillet 2013 et rendu à La Dispute.

Les ministères des Droits des femmes et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont accepté de faire une préface commune. Au 17 septembre, le texte de 3 000 signes avait été validé par les deux ministères.

VALORISATION : LA JOURNÉE

Etant donné le retard pris dans la publication, la journée de valorisation est reportée au lundi 20 janvier 2014 de 13h30 à 17h30.

La commission « Communication, valorisation du Livre blanc » prépare le programme de la journée. Après une conférence introductive (historique et présentation du L.B.), deux axes seront traités : « Etu-

des sur le genre, paysage institutionnel actuel et égalité professionnelle dans l'enseignement supérieur et la recherche ».

AUTRES VALORISATIONS

L'ANEF répondra à l'appel à communications du GIS Genre (Lyon ENS, 3-4-5 septembre 2014), en proposant un Atelier (quatre communications) sur « L'enseignement supérieur et la recherche au prisme du genre » à partir des travaux du Livre blanc.

Soirées librairies : tour de France pour présenter le Livre blanc.

SITE

Discussion sur la sécurisation du site, les liens qui ne fonctionnent pas, la possibilité d'utiliser Paypal, l'évolution du site. Il est proposé que les adhérentes de l'ANEF mettent leur bibliographie sur le site.

BULLETIN

Sortie prévue pour l'A.G. du 20 janvier 2014.

SOUTIEN FINANCIER À EFIGIES

Le prochain C.A. aura lieu à Paris le vendredi 13 décembre 2013.

L'Assemblée générale se tiendra le 20 janvier 2014 à la suite de la journée de valorisation du Livre blanc.



© Erika Flahault - Viry, 2013.

Le Livre blanc

Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche

Avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la MIPADI (Mission pour la parité et la lutte contre les discriminations), de la Mission pour la place des femmes du CNRS, du Service aux droits des femmes (SDFE du ministère des Droits des femmes).

Introduction

Ce livre blanc présente la situation actuelle en France sur les études féministes et sur le genre, et regroupe des propositions d'actions visant à consolider cette institutionnalisation et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Il est l'aboutissement des nombreux débats et travaux qui se sont tenus à l'initiative de l'ANEF. À l'occasion de ses vingt ans, en décembre 2009, l'ANEF proposait une table ronde Études féministes et Études sur le genre, qui a mobilisé suffisamment de partenaires pour organiser des ateliers thématiques en 2010 et enfin, le 9 décembre 2011, des États Généraux de la recherche féministe et sur le genre. Ces États Généraux étaient organisés autour de deux thématiques principales où jouent pleinement les rapports sociaux de sexe. La première portait sur l'institutionnalisation des enseignements et recherches féministes, des études genre, sur le genre et les rapports sociaux de sexe, la seconde sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le monde aca-

démique. Ce fut l'occasion de faire un état des lieux et de définir des perspectives collectives.

[...]

Il est maintenant question de mobiliser les acteurs et les actrices institutionnel.le.s des divers ministères impliqués dans la vie académique et l'égalité professionnelle : le nouveau ministère des Droits des femmes, la Mission pour la lutte contre les discriminations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MIPADI), la Mission pour la place des femmes au CNRS, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes.

À quels enjeux devons-nous faire face maintenant, alors que l'institutionnalisation des recherches et des enseignements sur le genre présente des formes différentes ?

[...]

Les enseignements sur le genre se sont certes multipliés dans les établissements d'enseignement supérieur : des chercheur.e.s et enseignant.e.s, des doctorant.e.s ont constitué des réseaux, institutionnels ou non ; des coopérations se sont développées entre les pouvoirs publics, la recherche et les associations féministes de terrain, des supports de diffusion des savoirs féministes existent : revues, collections d'éditions, manuels ; des politiques de promotion de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, ont été initiées dans la formation initiale et continue.

Mais ces avancées restent fragiles et la France est en retard par rapport à ses partenaires européens ou nord-américains. Dans un contexte où le paysage de la recherche et l'organisation de l'enseignement supérieur se sont radicalement transformés, il importe d'identifier les processus anciens et nouveaux qui sous-tendent les discriminations de genre dans le monde académique, tout comme les résistances aux analyses genrées qui les accompagnent.

Après avoir retracé l'évolution de l'institutionnalisation des recherches féministes en France, un bilan de la situation est fait par l'ANEF autour de cinq thématiques et questionnements.

– Comment les enseignements féministes se sont-ils imposés dans les offres de formation des établissements supérieurs et quelles sont les relations qui en ont découlé entre la recherche féministe, les études genre, les associations féministes et les pouvoirs publics, autrement dit ce qu'on appelle « le triangle de velours » ? (chapitre 1)

– Les enseignements sur le genre en France sont nombreux mais souvent mal identifiés. Ils constituent pourtant une étape essentielle de la diffusion des savoirs issus des recherches et de la formation des nouvelles générations de chercheur.e.s. Comment construire un recensement annuel qui leur donne à la fois une visibilité accrue auprès des étudiant.e.s et une reconnaissance plus forte auprès des institutions ? Quels enseignements pouvons-nous tirer des expériences de nos voisins européens en la matière ? Quelle méthodologie adopter pour contourner les obstacles et réaliser une opération à la hauteur des enjeux ? (chapitre 2)

– A quels enjeux les supports de diffusion des recherches féministes (revues, collections d'éditions) doivent-ils faire face ? Quelle prise en compte en est faite au niveau des instances d'évaluation des travaux des chercheur.e.s et enseignant.e.s-chercheur.e.s ? Quelle diffusion de tous ces travaux se fait au sein des autres niveaux de l'Éducation nationale ? (chapitre 3)

Enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés à l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace académique.

– Quelles sont les politiques institutionnelles mises en œuvre pour promouvoir l'égalité professionnelle dans le monde académique ? Sont-elles respectées dans les milieux académiques ? (chapitre 4)

– Quels sont les dispositifs institutionnels de lutte contre les violences et le harcèlement sexuel au travail et dans la formation initiale, à l'Université en particulier ? (chapitre 5)

Ainsi cet état des lieux a pour objectif d'identifier les obstacles au développement des études genre et/ou des rapports sociaux de sexe

et à une réelle égalité professionnelle dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Mais l'ANEF souhaite ne pas en rester à un simple constat. Aussi à la fin de chaque chapitre avons-nous élaboré des propositions, en termes d'orientations stratégiques, qui sont récapitulées en dix recommandations phare à la fin de l'ouvrage pour faciliter l'usage de ce rapport et inspirer de bonnes pratiques.

[...]

Tandis que nous mettons la dernière touche à ce Livre blanc, les contextes politique et institutionnel ont changé. De nombreux engagements ont été pris. Après un an de « changement », il est nécessaire de dresser un bilan provisoire des réalisations, d'apprécier les progrès, mais aussi de s'inquiéter des limites, même si l'activité législative en cours ne permet pas de trancher définitivement.

[...]

Liminaire

Du militantisme à l'institutionnalisation

Comme dans la plupart des pays occidentaux, des recherches et des enseignements sur les femmes se sont développés en France dans le sillage du mouvement féministe des années 1970. Des groupes de recherche, d'abord informels, ont travaillé dans un certain nombre d'universités : GEF à Paris 7, Etudes féminines à Paris 8, CLEF à Lyon, CEFUP à Aix-en-Provence, GRIEF à Toulouse, Centre de recherches-politique-femmes à Nantes, Centre d'histoire des femmes des pays et minorités germanophones à Tours, Groupe de recherches pour l'histoire et l'anthropologie des femmes à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH Paris). Des enseignements ont vu le jour dans diverses universités, sous des intitulés voilés. En 1978, dans le cadre du CNRS où existait déjà une équipe dirigée par Andrée Michel, a été reconnue l'unité de recherche « Division sociale et sexuelle du travail », qui deviendra le GEDISST en 1983, puis le GERS. Cette première phase militante est caractérisée par la dispersion et la discrétion.

En 1982, le premier pas vers l'institutionnalisation a été l'organisation, par ces différents groupes, du premier colloque national « Femmes, Féminisme et Recherche », à l'Université de Toulouse-Le Mirail, avec le soutien institutionnel et financier du ministère de la Recherche, du ministère des Droits des femmes et du CNRS. Ce colloque connut un grand succès : plus de 800 participant.e.s, 144 communications, près de 1 100 pages d'actes.

À la suite de ce colloque a été lancée l'Action thématique programmée (ATP) « Recherches féministes, recherches sur les femmes », par le département des Sciences de l'Homme (sic) du CNRS, alors sous la direction de Maurice Godelier. Soixante-huit projets de recherche ont été sélectionnés et financés sur quatre ans. Ce fut l'occasion de plusieurs rencontres et colloques, ainsi que de très nombreuses publications. Malheureusement ce premier pas n'a été l'amorce que d'un processus très lent.

C'est aussi à la suite du colloque de Toulouse qu'ont été créées les premières associations de chercheuses. Elles furent régionales dans un premier temps : l'APEF (Association pour la Promotion des Etudes Féministes) en Île-de-France, l'AFFRA (Association Femmes, Féminisme, Recherches) en Rhône-Alpes. Il en naquit aussi dans les régions PACA, Midi-Pyrénées, Centre, etc.

Par ailleurs, le ministère des Droits des femmes a négocié avec celui de l'Éducation nationale la création de quatre postes de maîtres de conférences, fléchés « études féministes ».

L'Europe, l'ANEF et l'institutionnalisation des études féministes

En septembre 1988, une résolution « Sur la femme et la recherche » du Parlement européen demandait aux États membres de créer des chaires et d'organiser des cours de spécialisation dans ce domaine. C'est cette impulsion européenne et la perspective de tisser des réseaux européens de *women's studies* ou de *feminist studies*, qui ont incité les organisations régionales issues du Colloque de Toulouse à

se regrouper en association nationale. L'ANEF (Association nationale des études féministes) a donc été créée en 1989, à l'issue de longues et difficiles tractations et de compromis divers, dont les statuts gardent trace : mixité/non-mixité, définition plus ou moins restrictive de la recherche féministe. L'ANEF s'est donné pour objectif de développer, diffuser et valoriser les enseignements et les recherches « féministes, sur les femmes et sur les rapports de sexe et de genre » à tous les niveaux d'enseignement, et d'inciter à la création de postes, d'équipes et de programmes de recherche dans les organismes publics, parapublics et privés d'enseignement, de formation et de recherche. Elle a précisé ses moyens opérationnels pour organiser le milieu de la recherche féministe et assurer la légitimité de l'association, produire et diffuser l'information, participer aux réseaux européens et internationaux, maintenir des « relations d'échange, de respect mutuel et de solidarité entre ses membres », sans oublier la « défense des intérêts professionnels et moraux » et la « lutte contre les discriminations sexistes » et enfin développer « l'action concertée auprès des pouvoirs publics, régionaux, nationaux et internationaux ».

Le processus d'institutionnalisation des études féministes, en dépit des singularités nationales, a suivi les mêmes étapes dans les différents pays européens. Partout les « études femmes » (*Women's Studies*) ont été une initiative de la base (« bottom-up »), à l'inverse des politiques d'« égalité des chances » (*equal opportunity*), qui résultent de politiques publiques « top-down ». Partout, elles ont émergé comme une partie du mouvement des femmes des années 1970, la production de connaissances dans le mouvement conduisant à la recherche féministe et plus tard à l'enseignement. Partout il y a eu des tensions entre militantisme et recherche ou action et théorie. Partout, les études féministes concernent presque exclusivement des femmes, à l'inverse du milieu universitaire dominant. L'institutionnalisation progressive des études féministes a suscité, dans tous les cas avec une intensité variable, des résistances du système académique.

En France, que ce soit en raison du poids de l'universalisme ou d'un antiféminisme profond, la culture a été très hostile à la prise en compte de la dimension sexuée de la réalité sociale. Dès lors que l'égalité entre les femmes et les hommes a été inscrite dans la Constitution, aucune intervention en faveur de cet objectif n'a été estimée nécessaire. Ce fut même considéré comme contraire à l'égalité. Comme si s'interroger sur la réalité de l'égalité mettait en cause son principe. Ainsi la diffusion de statistiques ventilées selon le sexe rencontrait d'énormes résistances, tant elle paraissait contredire le modèle républicain qui interdit la distinction entre catégories ou groupes sociaux. La critique féministe, qui mettait en doute l'universalité et la neutralité proclamées du discours académique, était fort mal reçue.

C'est pourquoi l'Europe a été un argument fort à faire valoir.

Les études féministes ont été le résultat d'une confrontation et finalement d'un compromis entre exigences féministes et exigences académiques. Pour imposer dans les institutions de recherche les thématiques et méthodologies féministes, pour prolonger un engagement de vie par un débouché professionnel, les chercheuses ont dû entrer dans la logique individualiste et disciplinaire des travaux universitaires et de la carrière et acquiescer aux critères académiques de méthodologie, de vigilance critique à l'égard de leurs propres présupposés.

Une attitude anti-institutionnelle a perduré parmi les chercheuses féministes, comme en témoigne, en 1995, la polémique autour du colloque international de recherche organisé dans le cadre de la préparation française de la Conférence mondiale de Pékin. Le milieu de la recherche féministe s'est alors divisé profondément, certaines appelant à boycotter ce qu'elles considéraient comme une entreprise de récupération, quand d'autres pensaient indispensable, en dépit des critiques nécessaires, d'être partie prenante de ce qui serait un moment important pour le développement des études féministes.

Dans leur évolution vers plus de rigueur scientifique, les études féministes ont eu tendance à se distinguer de plus en plus d'une

démarche militante et d'une mobilisation féministe, qui d'ailleurs a connu un reflux important dans les années 1980. Un fossé s'est creusé, qu'on peut déplorer de part et d'autre. La volonté de retisser le lien entre recherche et mouvement social s'est exprimée lors du colloque de Toulouse « Ruptures, résistances et utopies » en 2002, par le vote d'une motion. Mais sa mise en œuvre n'a guère été effective. Il reste aujourd'hui tout aussi nécessaire de rétablir des échanges et des collaborations entre la recherche féministe ou sur le genre, et les associations féministes militantes, comme le pendant nécessaire à un processus d'institutionnalisation désormais accepté.

[...]

CHAPITRE 1

Les liens entre la recherche féministe, les associations et les pouvoirs publics : le triangle de velours

L'expression « triangle de velours » a été forgée par Alison Woodward pour comprendre le fonctionnement du secteur de l'action publique relative à l'égalité entre les femmes et les hommes, au niveau communautaire dans les années 1970 et 1980. Elle fait référence à « triangle de fer », expression qui désigne des sous-systèmes de politique publique aux acteurs identifiés et stables, et à « ghettos de velours », expression qui qualifie la place faite aux femmes dans les entreprises, place limitée par le « plafond de verre ».

À l'une des pointes du triangle communautaire on trouve les « fé-mocrates » et femmes politiques, qui ont la connaissance procédurale ; à la seconde, les représentantes des organisations de femmes, qui ont une connaissance issue de la base (*insider knowledge*) ; enfin, à la troisième, les universitaires, qui ont la connaissance scientifique. Ce triangle représente un ensemble de femmes évoluant dans des espaces politiques et administratifs dominés par des hommes. Ce qui les rassemble, c'est leur engagement en faveur des droits des femmes et leur volonté de faire avancer l'action publique en ce domaine. À la fin

des années 1980, les politiques communautaires pour l'égalité sont devenues un des champs réglementaires les plus étendus de la politique sociale européenne, voire son pilier central le plus élaboré. Ces politiques reposent sur un solide corpus de directives relatives à la mise en œuvre de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances. Ainsi les règles européennes imposent à chaque État-membre les politiques pour l'égalité.

[...]

CHAPITRE 2

Enseignements sur le genre, des recensements à l'institutionnalisation

Les enseignements sur le genre en France sont à la fois nombreux, divers, éclatés et souvent mal identifiés. Pourtant, ils constituent une étape indispensable de la diffusion des savoirs issus des recherches sur le genre et de la formation des nouvelles générations de chercheur.e.s. L'institutionnalisation des études sur le genre, « études » étant alors pris au sens large d'enseignement post-baccalauréat intégrant la dimension de la recherche, passe ainsi par une meilleure connaissance et une meilleure reconnaissance de ces enseignements, qui, si elle est engagée, semble moins avancée que celle des recherches en elles-mêmes. C'est le cas de nombreux pays d'Europe où des formes de coordination, aux différents niveaux de territoire, sont mises en place, qui concernent cependant davantage les chercheur.e.s, voire les cursus, que les enseignements eux-mêmes. Des tentatives d'harmonisation se font jour cependant, qui restent pour l'instant timides.

[...]

CHAPITRE 3

La diffusion des savoirs sur le genre

Bien que récente, l'institutionnalisation des études genre a déjà permis la construction et la diffusion de savoirs sur ce domaine. Leur

extension dans le cadre universitaire et leur reprise par la société civile ont engendré de profonds changements dans la société française, tels que, pour n'en prendre que deux exemples, la mise en œuvre de politiques de prévention des violences envers les femmes et la lutte contre les inégalités professionnelles. Les études genre constituent ainsi l'un des champs les plus dynamiques des sciences sociales actuelles.

La diffusion des savoirs sur le genre s'effectue, comme pour tout savoir, grâce à des supports scientifiques qui, historiquement, ont été précédés par une importante activité éditoriale militante dont un récent projet européen, le projet FRAGEN (*FRAMES on GENder*) a rendu compte en mettant en ligne les textes fondateurs du féminisme en Europe.

Une des particularités de la chaîne de diffusion est l'implication forte des acteurs et actrices, en lien avec cette histoire particulière, et au positionnement difficile de l'objet dans le paysage universitaire français, ainsi qu'à la lente progression de l'institutionnalisation que nous avons déjà exposée. Mais ce qui fut un atout est aussi un handicap. En effet, la mobilisation importante des personnes qui se sont engagées dans les processus de publication, d'édition, de collecte et de diffusion fait partie des difficultés rencontrées aujourd'hui. Des réseaux se sont progressivement organisés, ont investi Internet en créant des portails et des listes de diffusion pour accroître la visibilité. Ils ont tenté de recenser et d'indexer l'existant et les nouveautés. Ils ont diffusé des newsletters et informé le plus possible sur tout ce qui se produisait comme savoirs, tant au travers de rencontres, colloques, séminaires ou autres que par une médiatisation audio-visuelle, numérique ou sur support papier. Cependant, le coût humain et matériel de ces instruments est lourd au regard des moyens disponibles. Comme des formes de bénévolat se sont mises en place, la pérennisation financière n'a pas toujours paru nécessaire aux instances concernées. Or, de nos jours, ces questions économiques entraînent d'importants

risques dans un contexte où les moyens techniques exigent de plus en plus de moyens humains et financiers pérennes.

[...]

C'est tout le système de diffusion des savoirs sur le genre qui se trouve actuellement menacé : publication, édition et moyens pour rendre visibles les publications d'une part, évaluation et moyens pour les valoriser d'autre part. Le chapitre présente un état des lieux du système de diffusion et des écueils qu'il rencontre aujourd'hui. Il intègre la formation des enseignant.e.s de l'Éducation nationale, vecteurs essentiels de la diffusion des savoirs.

[...]

CHAPITRE 4

Les inégalités professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

On a feint de croire pendant longtemps que les inégalités entre les femmes et les hommes étaient le fait des seules organisations du secteur privé et que le statut de la fonction publique conférait un brevet d'égalité professionnelle. Alors que les femmes ont de longue date participé à la production des savoirs, qu'elles en assurent la transmission comme enseignantes et qu'elles accèdent, en plus grand nombre depuis les années 1960, aux études supérieures et aux cursus qui ouvrent les portes des carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche, le point d'achoppement reste l'accès aux professions qui fabriquent du savoir [...]

Même si les inégalités professionnelles dans le monde académique ont tardivement fait l'objet d'analyses scientifiques, le principe d'égalité entre les sexes s'inscrit dans un long processus historique propre à la France. L'égalité entre les femmes et les hommes n'est en effet ni optionnelle (je l'applique ou pas), ni conditionnelle (je ne l'applique que si elle présente un intérêt), elle appartient au répertoire des principes fondamentaux du droit. Elle résulte d'une construction

politique et historique dont les racines plongent dans la Révolution française (1789), dans les luttes politiques pour l'abolition de l'esclavage (1848), puis celles relatives à l'émancipation civile et civique des femmes (1944, 1970), les réformes constitutionnelles (1946, 1999, 2008), les mouvements de libération (XIX^e, XX^e siècles). L'égalité est une exigence politique indissociable de la transformation sociale et de l'accomplissement démocratique. La démocratie est bancal sans l'égalité.

[...]

CHAPITRE 5

Harcèlement sexuel et violences sexistes à l'université et dans l'enseignement supérieur

Depuis les années 1970, les mouvements féministes ont rendu visible et dénoncé la violence faite aux femmes, grâce aux témoignages et au courage des victimes. L'appellation globale, au singulier ou au pluriel (la ou les violences), vise à « tenir ensemble », sans les hiérarchiser, toutes les manifestations de cette violence : prostitution, viol, mutilations sexuelles, inceste, etc. L'analyse des violences masculines en terme de continuum rend compte de leur caractère protéiforme – agressions verbales, sexuelles, physiques, psychologiques, économiques, administratives – et permet de souligner le sens social et politique de cette violence comme instrument de contrôle et de domination des femmes par les hommes. Celle-ci constitue un frein puissant à l'objectif d'égalité entre les sexes, en maintenant des rapports sociaux de sexe inégalitaires :

« Le recours des hommes à la violence ou à la menace contre les femmes sert deux objectifs : l'un est d'exclure les femmes de certains domaines ou de restreindre leur champ d'action, l'autre de les obliger à un certain comportement. Les deux interagissent de telle façon qu'aboutir à l'un des objectifs aide à l'aboutissement de l'autre » (Jalna Hanmer « Violence et contrôle social des femmes », *Questions Féministes*, n° 1, novembre 1977, p. 68-88).

La mobilisation féministe a été décisive dans l'obtention d'avancées juridiques, telles la redéfinition du viol dans le Code pénal en 1980 ou encore la création du délit de harcèlement sexuel en 1992, mais mis en œuvre en 1994 seulement, puis à plusieurs reprises modifié, avant d'être supprimé en juillet 2013 et rétabli par la loi n° 2012-954 du 6 août 2012. Aujourd'hui en France, les associations assurent l'essentiel du travail de formation, de prévention et d'accompagnement des victimes.

Malgré trente ans de lutte, la question des violences sexuelles et sexistes reste largement taboue dans l'enseignement supérieur.

[...]

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Introduction

*Liminaire : **Genèse et enjeux de l'institutionnalisation des recherches féministes***

Dans le sillage du mouvement féministe (des années 1970 aux années 1990)

Du militantisme à l'institutionnalisation

L'Europe, l'ANEF et l'institutionnalisation des études féministes

L'institutionnalisation des recherches (1995-2012)

Un contexte favorable

Les missions égalité ou parité dans l'enseignement supérieur et la recherche

Recensement des enseignements et recherches sur le genre (RG1)

La mission pour la place des femmes au CNRS

Des « études féministes » aux recherches sur le genre

*Chapitre 1 : **Les liens entre la recherche féministe, les associations et les pouvoirs publics : le triangle de velours***

Des exemples de réussites à différentes échelles

Au niveau européen, une politique d'égalité professionnelle

Au niveau national, les lois « sur la parité politique »

L'espace de la cause des femmes

L'Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes (1995-2013)

Triangles de velours aux niveaux local et sectoriel

« Un triangle de velours local » : le cas de la région Midi-Pyrénées

Exemple sectoriel : la culture, dans le spectacle vivant, en région

En région Île-de-France : l'IEC, Institut Emilie du Châtelet

En région Île-de-France : le centre francilien de ressources Hubertine Auclert

L'Observatoire départemental des violences envers les femmes du Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93)

La Ville de Paris et l'Observatoire de l'égalité entre les femmes et les hommes

Partenariats et réseaux dans l'enseignement supérieur et la recherche

Une nouvelle forme d'intervention des pouvoirs publics : l'Agence nationale de la recherche (ANR)

Des exemples de partenariats entre associations et recherches

FNSF : Fédération nationale solidarité femmes

Le Collectif féministe contre le viol (CFCV)

Renouveau du féminisme militant

Recommandations concernant les recherches sur le genre

1/ Faire du genre un axe central et constant pour les recherches futures dans toutes les disciplines et toutes les instances de financement de la recherche.

2/ Faire de la recherche sur le genre un outil destiné à éclairer les politiques publiques.

Chapitre 2 : Enseignements sur le genre, des recensements à l'institutionnalisation

Les recensements des enseignements sur le genre en France : histoire, enjeu et perspectives

Les enjeux du recensement des enseignements sur le genre en France

Des enjeux de connaissance et d'information

Des enjeux de reconnaissance et de développement

Une histoire déjà longue... mais une institutionnalisation récente

Les dossiers militants de l'Association nationale des études féministes

Une étape dans l'institutionnalisation des études féministes et sur le genre

Un recensement partiel pour appuyer une réflexion méthodologique

Un nouveau contexte pour une étape supplémentaire dans l'institutionnalisation

Dans d'autres pays d'Europe, des obstacles variés

Des types de coordination diverses, mais peu de recensements précis et actualisés visibles sur le net

Au nord : une institutionnalisation précoce mais peu de visibilité partagée

Au sud, des recensements invisibles aux catalogues non actualisés

En contexte anglo-saxon, le genre dissous dans le flou et la quantité de thématiques

La question linguistique

Au niveau national : gérer le multilinguisme

Au niveau transnational : le choix de l'aire linguistique

Une alternative : mutualisation collaborative ou coordination supra-nationale

L'émergence de bases de données collaboratives

Un créneau pour le secteur marchand ?

Une méthodologie délicate

L'importance des partenariats

La réflexion sur le questionnaire

Une unité de mesure commune et claire

Un thésaurus à créer

Asseoir la dimension pédagogique en intégrant les objectifs

La diffusion du questionnaire

La base de données et sa pérennité

Conclusion

Les recommandations concernant les enseignements sur le genre

1/ Fiabiliser et pérenniser la collecte d'informations sur les enseignements sur le genre en France

2/ Développer les enseignements sur le genre

Chapitre 3 : La diffusion des savoirs sur le genre

Etat des lieux : publication et édition

- Les revues scientifiques

Des fonctionnements proches malgré les différences

Des modes de financement disparates aux impacts négatifs

- Les collections

Une grande diversité de champs disciplinaires

Impact négatif des modalités de financement

Visibilité et publicité : des enjeux de taille nécessitant des outils adaptés, pérennes et évolutifs

Des outils performants construits au fil du temps

Sites et portails

Le catalogue Genre

La plate-forme JournalBase

Des difficultés croissant au fil du temps

Des moyens techniques et humains à pérenniser

L'invisibilisation : défaut d'articulation des thésaurus et absorption dans des fonds plus larges

Des dangers liés à l'évaluation des textes scientifiques

Faible représentation des revues genre dans les classements de l'AERES

L'impact sur les carrières

Formation des enseignant.e.s dans l'éducation nationale

Formation des enseignant.e.s et processus d'institutionnalisation

Historique : politiques publiques et mise en place de formations à destination des enseignant.e.s-stagiaires

Le projet de formation des enseignants à l'IUFM de Lyon

Devenir et extension

Le rôle des colloques et séminaires

Des approches didactiques et pédagogiques, mais aussi transversales et globales

Des études portant sur ces formations

Conclusion

Les recommandations concernant la diffusion des savoirs sur le genre

1/ Développer et diversifier les publications et leurs supports de diffusion

2/ Mettre en œuvre une politique d'évaluation des revues transparente et non discriminante

3/ Diffuser les questions de genre par la formation des enseignant.e.s et formateurs, formatrices

Annexe 1. Tableau des collections

Annexe 2. Lettre ouverte au ministre de l'Éducation nationale

Annexe 3. La formation des enseignant.e.s : le cas de la Suisse

Chapitre 4 : Les inégalités professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

Le monde académique : un monde aveugle aux inégalités sexuées

Un dispositif législatif qui précède la prise de conscience des inégalités dans le champ académique

Les yeux ne s'ouvrent que tardivement

La situation paradoxale du système éducatif

Des mesures de cadrage diversement appliquées

La différenciation sexuée opère en amont

Etat des lieux des inégalités professionnelles dans les établissements supérieurs d'enseignement et de recherche (ESR)

La répartition femmes/hommes à l'université, une illustration des inégalités

Les carrières des femmes au CNRS

Les mécanismes de la discrimination entre femmes et hommes

Les résistances à l'accès des femmes aux plus hauts échelons

Les critères de productivité : les publications

Une socialisation sexuée et l'auto-sélection des femmes

Des dispositifs novateurs pour lutter contre les inégalités

De la fonction de chargé.e de mission égalité à l'organisation en CPED (Conférence permanente des chargé.e.s de mission Egalité, Diversité, ou mission assimilée, des universités françaises)

La Conférence permanente des chargé.e.s de mission Egalité Diversité (CPED)

Genèse de la Conférence

Au CNRS : la Mission pour la place des femmes

Les recommandations concernant les inégalités professionnelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

1/ Relatives à l'application des textes

2/ Relatives à la collecte et à la diffusion d'informations

3/ Relatives aux ressources humaines

4/ Relatives aux orientations stratégiques

Chapitre 5 : Harcèlement sexuel et violences sexistes à l'université et dans l'enseignement supérieur

Introduction

La difficile émergence de la question du harcèlement sexuel et des violences sexistes

Le rôle des associations

Deux procès clés

Ampleur et formes des violences sexistes et sexuelles

- Données statistiques disponibles

- Des témoignages contre le déni

- Les victimes et les auteurs

- Typologie des agressions dénoncées : du harcèlement au viol

- Les stratégies des agresseurs

- Les réactions des victimes

- Des conséquences multiples et multidimensionnelles

- Les réactions des collègues de l'agresseur

- Les réactions de l'institution

Les recours contre le harcèlement sexuel

- La loi pénale

- Le droit civil

- Les sections disciplinaires

- L'articulation des procédures pénales et civiles

Un dispositif novateur : la Cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel de l'Université de Lille 3 (CEVIHS)

- Contexte de création

- Modalités d'intervention et règles de fonctionnement

- Démarches vis-à-vis de la victime et de la personne mise en cause

Bilan des contacts et des situations traitées pour la période 2006-2010

- La première prise de contact

- Les personnes impliquées dans les situations rapportées

- L'accompagnement des personnes

- Perspectives

Les recommandations concernant harcèlement sexuel et violences sexistes à l'université et dans l'enseignement supérieur

- 1/ Modifier le fonctionnement des sections disciplinaires

- 2/ Mesurer l'étendue des violences sexistes et sexuelles

- 3/ Rendre obligatoire la prévention et la lutte contre le sexisme et les violences sexuelles

Annexe 1 : Cellule de veille et d'Information sur le harcèlement sexuel de l'Université de Lille 3

Annexe 2 : Charte à l'usage des membres de la Cellule de veille et d'information sur le harcèlement sexuel de l'Université de Lille 3

Les propositions d'orientations stratégiques

Postface

Annexes

Annexe 1 : Chronologie du SDFE

Historique de la structure gouvernementale chargée des droits des femmes

Annexe 2 : La CPED, Conférence permanente des chargé.e.s de mission égalité/diversité, ou mission assimilée, des universités françaises

La genèse de la CPED et son fonctionnement

Les constats sur l'égalité professionnelle dans les universités françaises

La répartition femmes/hommes

Situation des personnels BIATOSS

Bilan

Sigles et acronymes

Les auteurs du Livre blanc.

Livres

Deux essais sur le féminisme

Christiane MARTY (coord.), 2013.

Le féminisme pour changer la société

Paris : Editions Syllepse. 106 pages.

Un petit livre signé Attac/Fondation Copernic développe un argumentaire pour présenter le féminisme comme moteur de changement de la société, par l'élimination des inégalités entre sexes mais aussi celle du système capitaliste. Pour Attac, les deux luttes, contre la domination masculine et contre le système capitaliste, sont indissociables sans que l'une prenne le pas sur l'autre : le mouvement social doit devenir féministe et une lutte contre une oppression ne l'emporte par sur une autre. La lutte des classes n'est plus le seul moteur de changement social. Le féminisme doit jouer un grand rôle car non seulement la domination patriarcale est la plus ancienne oppression mais elle opère dans toutes les sphères de la société. Le féminisme est incompatible avec le capitalisme et donc incontournable.

Cette thèse une fois présentée, l'essai développe quelques points particuliers, en premier lieu le travail : les femmes, pour être autonomes, doivent travailler. Sont alors abordées les questions de crèches et d'inégalités de salaires. Une solution : le service public qui permet de créer un « cercle vertueux autour de l'égalité » et de fonder un « état social émancipateur ». Toujours dans ce domaine, Attac prône la valorisation des métiers féminins, citant notamment Françoise Giroud en exergue : « Les femmes seront les égales des hommes le jour où une femme sera nommée à un poste pour lequel elle n'a aucune compétence » (p. 37). J'ai ri. Attac prône également une économie de soin et

du lien social (le *care*), la réduction du temps de travail plutôt que le temps partiel, une réforme des retraites.

Enfin, il s'agit de construire un « nouvel imaginaire social porteur d'une vision alternative de la société tout entière [...] » avec des « mots, des concepts, de la controverse, des pensées partagées, [...] des luttes, [...] des pratiques nouvelles, touchant tous les aspects de la vie sociale, culturelle, affective » (p. 83).

Chaque chapitre contient, en plus du développement principal, des encadrés concernant des précisions sur certains points (les différents courants du féminisme, la représentation politique, la loi sur les retraites, etc.), ou des témoignages (réels ou fictionnels ?) de femmes dont la vie illustre le point en discussion (manque de crèches, travail au SMIC, etc.) ou encore des propositions de changement.

La conclusion, en forme de boutade, préconise que pour faire advenir un nouveau monde il suffit d'appliquer une recette : « Ajouter le féminisme et remuer ! » (p. 105).

Attac se situe, incidemment, en note de bas de page (p. 14) dans le courant du féminisme « lutte de classes ». On l'aura compris.

Nicole Décuré

Françoise Picq, 2012.

Féministe, encore et toujours

Montpellier : Indigène éditions. 29 pages.

On ne présente plus Françoise Picq aux lectrices du *Bulletin de l'ANEF*. Celles qui n'auraient pas lu *Libération des femmes, quarante ans de mouvement* (Seuil, 1993 ; *Dialogues*, 2011) doivent de toute urgence se rendre dans la librairie la plus proche pour l'acheter. On peut aussi (et ce n'est pas exclusif) lire un petit essai de 29 pages, *Féministe, encore et toujours*, qui aborde la question de la nécessité persistante du féminisme aujourd'hui en France car si certaines luttes ont amené des progrès dans la vie des femmes, il reste beaucoup à faire pour combler les inégalités.

Après un bref rappel historique de l'évolution du féminisme, Françoise Picq aborde la question de la « nature » féminine pour expliquer comment cette notion est facteur d'infériorisation des femmes et elle commente le récent débat houleux sur les nouveaux programmes scolaires de SVT avec l'introduction de la théorie du « genre ». Ceci l'amène à une discussion sur les défis du féminisme aujourd'hui et la diversité des mouvements féministes actuels, notamment le mouvement pour la parité et le mouvement gay et lesbien. La question de la mixité/non mixité de ces mouvements est remise sur le tapis.

Françoise Picq compare le mouvement des années 1970 avec celui d'aujourd'hui, le premier insistant sur la liberté, le second parlant plutôt d'égalité, les deux étant pourtant indissociables.

Ce texte n'apporte pas de solution toute faite car « dans un monde de plus en plus illisible, le féminisme apporte des questions beaucoup plus que des réponses univoques ; mais c'est ainsi qu'il éclaire la complexité des sociétés ».

A consommer sans modération.

Nicole Décuré

Carmen BOUSTANI, 2013.

Un ermite dans la grande maison

Paris : Khartala. 268 pages.

Ce dernier ouvrage de Carmen Boustani comporte une double histoire : celle de Myriam, écrivaine libanaise qui retourne dans la maison familiale partiellement détruite par les bombardements, dans une petite ville de montagne pour quelques jours et y reste plusieurs semaines, et celle d'un ermite/quasi saint, Abouna (Wikipédia me dit que ça signifie « notre père ») Antonios Tarabay, dont l'histoire (celle d'une personne ayant vraiment existé) est racontée dans un journal personnel écrit par la sœur, décédée, de l'héroïne qui s'emploie à la reconstituer d'après des feuillets épars, d'où la prolongation de son séjour.

J'avoue que mon mécréantisme patenté m'a fait survoler l'histoire de l'ermite sans trop m'y attacher. Les considérations d'ordre religieux sur la transsubstantiation, l'existence de Dieu, le mysticisme et autres joyusetés de cet ordre me passent largement au-dessus de la tête mais intéresseront, sans nul doute, les personnes pour qui ces questions sont de vraies questions. Je pense que si cette histoire avait été davantage ancrée dans la réalité politico-religieuse du Liban, j'aurais pu être happée par le récit. Dans une interview¹, Carmen Boustani déclare qu'elle a personnellement connu Antonios Tarabay pendant seize ans, qu'il l'a fascinée et qu'elle lui avait promis d'écrire un livre sur son parcours.

L'autre histoire, celle de l'écrivaine, sensée faire le contrepoids (amour humain vs. amour divin) est emplie d'une douce mélancolie. La pluie est très présente et la maison avec son jardin, les voisines, les cafés, les restaurants, la nourriture, les rencontres, un compagnon qui l'a quittée, un fils absent à l'autre bout du monde, un père vénéré mais mort, une mère agaçante (par moments) et bien vivante. C'est la vie ordinaire, avec ses petits incidents et une rencontre amoureuse (avec un archéologue) qui ne prend pas le pas sur le reste de la vie quotidienne et le travail de reconstitution du journal.

C'est aussi un livre de féministe qui aborde quelques questions telles que la violence envers les femmes, le non-accès des femmes à la prêtrise entre autres. Le style est limpide, même si l'on peut regretter que l'éditeur n'ait pas fait son travail de relecture. Certaines platitude sont largement compensées par des trouvailles. Je trouve très pertinente la façon dont elle parle de « cette guerre du Liban qui n'a pas encore l'intention de finir » (p. 25) comme si la guerre avait une volonté et une vie (et des morts) bien à elle, en dehors des humains. D'autres expressions comme sa description de « mains dynamiques et fraîches comme une tulipe charnue » (p. 72) m'ont arrêtée dans ma lecture pour essayer de visualiser ce que serait une telle tulipe.

1 *L'Hebdo Magazine*, n° 2922, 8 novembre 2013. .

J'ai rencontré Carmen Boustani à Beyrouth au début de l'année 2005, un jour gris et pluvieux, dans un restaurant. Nous avons partagé un repas, échangé des idées, effectué quelques pas ensemble.

Parmi ses autres œuvres on compte un récit, *La guerre m'a surprise à Beyrouth*, des essais, *Oralité et gestualité : la différence homme/femme dans le roman francophone*, *Effets du féminin, variations narratives francophones*. Elle a aussi dirigé des ouvrages.



© ND, Beyrouth, 2005.

Nicole Décuré

Elisabeth CAMPAGNA-PALUCH, 2013.

La légende des femmes

Paris : L'Harmattan. 274 pages.

La légende des femmes se présente comme un récit anthropologique visant à révéler le caractère central du rôle des femmes dans une famille d'origine sicilienne immigrée en Tunisie puis installée en France. Sans doute parce que cette famille est celle de l'auteure, l'aspect anthropologique n'est pas vraiment convaincant. C'est en effet surtout sa voix, ses impressions et ses sentiments que nous découvrons. Ce qui est décrit est simplement un exemple, complexifié certes par l'émigration, de famille élargie traditionnelle que l'on trouve dans nombre de communautés rurales (la France jusqu'après la seconde guerre mondiale), déshéritées (les Afro-Américains) ou les deux à la fois. Nous retrouvons les hommes à la présence épisodique (travail, guerre), et les femmes à la maison, entre elles, se soutenant et s'entraïdant pour élever les enfants. L'idée n'est pas nouvelle, pas plus que celle d'une communauté de femmes allant au-delà du lien mère-fille et incluant grand-mère, tantes et cousines ou celle de la transmission d'une his-

toire familiale par les femmes. La lectrice est également un peu gênée par le fait que la centralité des femmes est contredite par les entretiens censés la prouver concernant majoritairement des hommes de la famille. L'idée semble être que le malaise existentiel de Thierry, Michel ou Eric est dû en grande partie au fait que les femmes occupent le terrain familial. Comme il n'y a pas ou presque d'entretien avec les femmes, il faut croire sur parole l'assertion de l'auteure qu'elles sont plus équilibrées de par leur position au sein de la famille. Le sont-elles vraiment ? Sont-elles satisfaites de leur sort, imposé, quoi qu'on en dise, par les décisions masculines. On peut citer, pour exemple, Gerolema qui épouse un Français et le suit en France – de son plein gré ? Ou la jeune fille enceinte qu'on expulse de la famille : que cela dit-il de la solidarité des femmes et de la primauté de la maternité que l'auteure souligne par ailleurs ?

À cela s'ajoute le problème de la transcription des entretiens. L'auteure laisse en fait très peu de place à la parole de ceux qu'elle interroge. Elle rapporte ce qu'ils ont dit. Comme elle est de la même tribu, on ne peut s'empêcher de se demander si elle transcrit ce qu'elle a compris ou ce qu'elle désirait entendre. Et quand elle transcrit des bribes d'entretien, il est impossible de ne pas remarquer que ses questions sont très orientées.

Tout cela est encore compliqué par les définitions – aujourd'hui très questionnées – de la masculinité associée à l'action et à la force et la féminité liée à la faiblesse et à la passivité. Définitions qui mènent soit à des clichés comme, par exemple, que l'identité masculine se réalise socialement et professionnellement et l'identité féminine à travers la maternité, soit à des remarques très discutables comme celle qui associe homosexualité masculine et féminisation et qui suggère qu'elle est provoquée, dans le cas de Michel, par l'abandon des parents. Le socle théorique et scientifique demeure donc fragile et confus, malgré les nombreuses citations.

Mais ce qui frappe le plus, c'est le silence des femmes. Bien que l'auteure remarque – comme beaucoup avant elle – qu'elles sont en

général muettes, elle ne semble pas pouvoir ou vouloir leur redonner la parole. Qu'ont-elles pensé, par exemple, du mari allemand de l'une d'entre elles pendant la deuxième guerre mondiale ? Ou de la guerre d'Algérie à laquelle leurs hommes ont dû prendre part ? Ou encore, de la jeune fille enceinte hors mariage et envoyée en Italie pour le reste de sa vie ? Toutes ces questions demeurent sans réponse. Même en ce qui concerne ce que l'auteure appelle le pouvoir magique des femmes, qu'elle dit être transmis de mère en fille par des rituels particuliers et la transmission de l'histoire familiale/la légende des femmes, on reste sur sa faim. Les petits gâteaux tunisiens, le mauvais œil ou le désir d'avoir une fille (*dixit* l'auteure) n'offrent qu'une image très parcellaire et plutôt convenue, d'une communauté de femmes fortes.

Reste le récit proprement dit. C'est sans doute cet aspect plus personnel du texte qui donne du plaisir, à travers l'affection évidente de l'auteure pour les femmes mais aussi les hommes de sa famille, à travers ce sentiment d'appartenance à une tribu qui perdure à travers les changements sociétaux de la fin du vingtième siècle et qui rend le récit sympathique et chaleureux. Et c'est par le récit qu'on apprend le plus ; on prend conscience des tribulations de ces Siciliens que la pauvreté pousse en Tunisie, que les circonstances exilent ensuite en France. On se rend pleinement compte de leur attachement à leur culture : l'installation de toute la famille en France suggère le désir de ne pas se fondre complètement dans le pays d'accueil, de ne pas perdre ses racines. Tout comme la volonté de s'installer dans le sud de la France, le plus près possible du soleil des origines. Mais on peut également noter l'attachement à la culture que ces femmes se construisent. Je reprendrai ici l'exemple des petits gâteaux. Elles ne sont pas tunisiennes mais elles apprennent à fabriquer les douceurs de Sousse, leur premier point de chute. Installées en France, elles continuent à les faire et à passer les recettes de génération en génération. L'auteure a probablement de nombreux autres exemples de cette culture de femmes et on a un peu l'impression que son désir de produire un texte scientifique



© ND - Sousse, Tunisie, 2001

la retient. C'est dommage, d'abord parce que la culture du quotidien a énormément à offrir, y compris au niveau anthropologique, et ensuite car c'est la chair même de l'histoire des femmes endossant, de gré ou non, le vêtement accepté de la mère femme au foyer.

En conclusion, si *La légende des femmes* n'est guère convaincant dans son aspect anthropologique, ce n'en est pas moins un livre intéressant et attachant en tant que portrait d'une famille forcée à l'émigration économique, de ses difficultés, de ses problèmes identitaires mais aussi de son appétit de vivre et de son énergie à

dépasser les obstacles et à se faire une place au soleil. Sans le vouloir, peut-être, l'auteure nous démontre tout ce que les migrants apportent à la société qui les accueille.

Marianne Camus

Chahla CHAFIQ, 2011.

Islam politique, sexe et genre. À la lumière de l'expérience iranienne

Paris : Presses Universitaire de France – *Le Monde*, coll. Partage du savoir. 213 pages.

Ce livre est issu d'une thèse, dirigée par Françoise Picq, qui a reçu un prix du Monde de la recherche universitaire. C'est une analyse lucide et engagée de la situation politique des femmes dans le contexte de la politique iranienne actuelle depuis la révolution islamique. Pré-

facé par la juriste Jacqueline Costa-Lascoux, il montre le lien entre l'islamisme politique, avec son utopie d'une société idéale islamique, et une gestion du genre sexiste qui conduit, pour l'ensemble de la société, à une modernisation sans démocratie.

L'introduction formule l'objectif de l'ouvrage : « interroger l'islamisme [comme « idéologie politique porteuse d'une utopie sociale »] sous l'angle du rapport entre le religieux, le politique, le sexe et le genre » (p. 2). Par rapport à cet objectif, l'Iran, où l'islamisme est au pouvoir depuis trente ans, représente un « laboratoire d'analyse » (p. 3).

La première partie est une lecture critique des théorisations et des débats qui se développent entre les spécialistes de l'islamisme et met en évidence leurs contradictions : l'islamisme, voie de modernisation des sociétés musulmanes ou idéologie opposée à la modernité ; confrontation anticolonialiste avec l'Occident ou vecteur d'occidentalisation au sein de la globalisation en cours. Mais la plupart de ces théorisations omet l'angle du genre ou le considère comme secondaire. Or, les relations des femmes et des hommes sont des « constructions sociales et culturelles qui renseignent sur les mécanismes en œuvre dans la configuration des relations entre l'individu, le groupe et la société, et qui évoluent au sein de rapports de pouvoir » (p. 19). À la sociologue marocaine Fatima Mernissi qui veut trouver dans l'islam la source de l'élaboration d'un régime démocratique, Chahla Chafiq répond que la création d'une démocratie a pour condition nécessaire « l'autonomie des individus-citoyens en tant qu'auteurs et destinataires des lois » (p. 25) et par conséquent leur « émancipation de ces immuables limites sacrées » posées par la religion. Étant donné que, pour l'islam, il y a un lien organique entre la soumission de la femme à l'homme dans l'ordre familial et la soumission du croyant au chef dans l'ordre socio-politique, cette religion ne peut être une source d'égalité politique ; poser que le pouvoir du chef se fonde dans la Loi islamique, c'est s'opposer à la démocratie au sens moderne qui fait du peuple la source du pouvoir politique et de la loi. Pour « comprendre

l'essor de l'islamisme dans les sociétés musulmanes engagées dans un processus de modernisation », et examiner leur « relation à la modernité au regard du rapport entre l'identité et la tradition » (p. 32), l'Iran, après la victoire de l'islamisme, sera pris comme un cas exemplaire.

Pour résoudre ce qui peut apparaître comme des paradoxes de la révolution dite « islamique » (une révolution dans un pays qui a bénéficié d'une modernisation économique et qui n'était pas en crise ; des acteurs très divers unis, alors que leurs doctrines politiques s'opposent ; une idéologie qui intègre des notions modernes avec la tradition islamique), l'auteure convoque l'histoire politique mouvementée de l'Iran depuis le XIX^e siècle, caractérisée par une alternance entre des gouvernements constitutionnels et des dictatures, avec la domination des puissances occidentales. Elle montre les faiblesses du régime dictatorial du Chah depuis 1923, qu'elle nomme « modernisation sans modernité » : une modernisation socio-économique sans démocratie, celle-ci étant supposée ne pouvoir exister tant que celle-là n'est pas réalisée. Or l'absence de démocratie coupe les réformes de leur base sociale et s'appuie sur une conception traditionnelle du pouvoir politique qui cristallise les oppositions. Sous sa dictature, l'islam politique se développe avec plusieurs tendances, en même temps que plusieurs mouvements d'opposition de gauche et d'extrême-gauche qui sont réprimés. Mais, comme l'islam politique, au nom de leur lutte contre l'impérialisme occidental, ceux-ci s'opposent à la démocratie qu'ils réduisent à n'être que le « décor du pouvoir capitaliste » (p. 69). De ce point de vue, ces courants sont tentés de ne voir dans l'islamisme que « la capacité de l'islam à mobiliser le peuple dans la voie d'une lutte contre le Chah, allié des Occidentaux, dans le cadre d'une lutte anti-impérialiste. C'est cet ensemble d'éléments qui explique le ralliement presque unanime de toutes les oppositions à la « République islamique ».

Cependant, « dès l'instauration du nouveau pouvoir, les contradictions éclatent et confrontent le rêve d'unité à de sanglantes ruptures » (p. 72). L'originalité des islamistes victorieux, après le renversement

du Chah, a résidé dans « l'articulation entre tradition et modernité » (p. 72) : leur programme politique intègre des concepts comme *révolution* et *république*, tout en revendiquant l'islam comme « fondement de l'État et source des lois » (p. 186). Il s'agit de proposer un modèle de modernité politique propre à l'islam, qui ne doive rien aux modèles de la démocratie parlementaire occidentale ni au communisme soviétique. Le projet repose sur « une « identité islamique » totalisante où la religion est à la fois philosophie, idéologie, programme politique et code de conduite individuelle » (p. 60), avec « un gouvernement islamique pour mettre en œuvre les lois islamiques sous l'égide des *oulémas* », les savants islamiques, membres du clergé. Les mosquées sont transformées en des lieux politiques. D'emblée, le système politique mis en place repose sur des structures parallèles, avec des instances où les religieux ont le pouvoir : « Guide suprême religieux », « Conseil des gardiens », où les *oulémas* veillent « à la conformité des décisions du Parlement avec la loi islamique » (p. 80) et « Conseil de discernement de l'intérêt supérieur » pour régler les conflits entre le Conseil précédent et le Parlement, affaiblissant encore le rôle de ce dernier. De même, l'armée régulière héritée du régime du Chah est doublée, dès mars 1979, de l'« armée des gardiens de la révolution », les *Pasdarans*, dont la principale mission est « de neutraliser les initiatives des ennemis du peuple » (p. 75). Mais ce « grand acteur politico-économico-sécuritaire » va bientôt avoir la « mainmise sur l'ensemble des industries militaires, pétrolières et agro-alimentaires » (p. 159). Par ailleurs, la République islamique cherche à enrôler l'ensemble de la société dans la révolution : ceux qui adhèrent au projet deviennent « le peuple musulman » mobilisé par le *hezbollah* (Parti de Dieu) dans une organisation multiforme, enrôlant hommes, femmes, adultes, jeunes (p. 75) ; des conseils islamiques sont créés dans les lycées, les universités, les lieux de travail pour mener une propagande idéologique. Les médias, l'enseignement sont étroitement contrôlés, les manuels révisés.

Les islamistes veulent instaurer un pouvoir qui, étant supposé représenter une délégation de Dieu sur terre, se donne pour mission de conduire la communauté des croyants, *l'oumma*, sur le chemin d'une société islamique idéale et d'un « humain islamique, incarnation de la Loi divine » (p. 103). Ce projet implique le *jihad*, combat pour « purifier le corps de *l'oumma* de ses éléments corrompus », les opposants politiques, mais aussi toute personne qui n'obéit pas aux préceptes de l'islam, « forces diaboliques qui menacent l'ordre divin » (p. 103). Ainsi le *jihad* est engagé contre les non-musulmans, les minorités, les anciens alliés de gauche devenus des « ennemis de l'intérieur », mais aussi contre les syndicalistes, les intellectuels, les artistes, les journalistes qui critiquent le pouvoir. Des journaux, ainsi que des partis politiques, sont attaqués, interdits. Puis « avec la guerre contre l'Irak (1980-1988), le *jihad* contre les ennemis intérieurs devient l'un des piliers du *jihad* contre les ennemis extérieurs » (p. 81). Une véritable période de terreur s'installe ; prison, torture, exécution attendent ceux qui s'opposent ou simplement critiquent le régime ou protestent en manifestant contre lui.

Mais son caractère anti-démocratique n'empêche pas l'islamisme d'être un phénomène moderne, au même titre que les autres totalitarismes du XX^e siècle. Sa manière de réinterpréter l'islam à des fins politiques, ce que Chalah Chafiq qualifie d'« idéologisation », est un « phénomène moderne porteur d'anti-modernité » (p. 105) dans la mesure où il refuse les valeurs de la modernité que sont la liberté, la démocratie politique et l'émancipation des femmes. En effet, « le genre occupe une place centrale dans la formation de cette unité fantasmée que constitue *l'oumma* » (p. 105).

Cette question va constituer l'objet de la troisième partie. Chalah Chafiq va y examiner les transformations de la signification du voile. L'histoire montre que, dès le milieu du XIX^e siècle, une femme est mise à mort pour avoir prôné l'abolition du voile, en tant qu'emblème de l'infériorisation des femmes ; au début du XX^e siècle, durant

la réforme constitutionnelle, un mouvement de femmes iraniennes revendique à la fois l'égalité des sexes et la démocratie et s'oppose à l'aile conservatrice des *oulémas* qui réclament le retour à la *charia*. Ces activistes créent des associations, des écoles de filles, des hôpitaux, etc. La question du droit de vote des femmes est posée et donne lieu à des débats importants. La question du voile continue à faire débat tout au long du XX^e siècle. Pour les progressistes, il est le symbole de l'infériorisation des femmes, de leur enfermement et de leur ignorance ; pour ses défenseurs islamistes, le dévoilement est une « atteinte à la pudeur du corps social » et « la préservation de son honneur passe par le contrôle du corps des femmes » (p. 114) ; les hommes qui acceptent le dévoilement sont taxés de « lâches » et sont accusés de se laisser pervertir par les idées occidentales qui menacent l'islam. Ce conflit dépasse la seule question de la libération des femmes ; la question du voile « constitue un enjeu principal dans le conflit socio-historique entre deux projets de société : l'un qui préconise la constitution d'une société de sujets libres et l'autre qui défend ardemment la préservation d'une société de sujets de Dieu, basée sur une forte politisation de la religion en tant que code social et politique » (p. 115) impliquant « royalisme, despotisme, famille patriarcale et islam institutionnalisé » (remplissant les fonctions de justice, d'éducation et d'état civil et jouissant d'importantes ressources financières) (p. 116).

Le Chah, arrivé au pouvoir en 1923, avait pris plusieurs mesures de sécularisation (justice, enseignement, limitation du pouvoir économique du clergé). Dans son projet de modernisation, la question des femmes va occuper le centre du conflit, car le Chah décide, entre autres mesures, le dévoilement des femmes (p. 119). Cette mesure imposée « par le haut » contraste avec l'ordre despotique et la censure qui règne sur les médias. Chez les femmes, l'accueil est contrasté : il est favorable chez les citadines qui veulent participer à la vie socio-économique, mais d'autres femmes s'y opposent en ne sortent plus

de chez elles. D'autre part, le Code civil fondé sur le patriarcat reste inchangé, la polygamie et la répudiation sont maintenues.

Son successeur, revenu au pouvoir après le coup d'état soutenu par les Américains et les Britanniques contre le gouvernement du leader démocrate Mossadegh, poursuit la modernisation du pays, par un ensemble de réformes sociales et économiques, tout en durcissant la dictature. C'est la « Révolution blanche » à laquelle s'oppose la majorité du clergé ; en particulier, l'ayatollah Khomeiny proteste contre le droit de vote donné aux femmes, en l'assimilant à la corruption des mœurs. Entre 1965 et 1975, des réformes modifient le code de la famille (restriction de la polygamie, droit au divorce pour l'épouse quand le mari n'assume pas ses responsabilités, congé de maternité, droit à l'avortement). Mais les religieux, que le Chah favorise parce qu'il voit en eux un rempart contre la gauche. à travers le réseau des mosquées, permettent le développement des islamistes qui manipulent l'opinion contre les mesures favorables aux femmes ; de leur côté, les mouvements de gauche s'y opposent sous prétexte que le pouvoir cherche à manipuler les femmes à travers ses organisations féminines. En fait, l'éducation des femmes reste traditionnelle. Il y a contradiction entre cette volonté de modernisation de la situation des femmes et un « souci de préserver les valeurs traditionnelles et les lois religieuses » (p. 122). Ce défaut de sécularisation n'a pas permis de « gérer la crise engendrée par l'égalité des sexes et la liberté des femmes » (p. 123). Le projet reste « profondément patriarcal » ; en l'absence de moyens modernes pour faire participer la société civile aux transformations, on produit de l'« anomie sociale » ; c'est ce que Chalah Chafiq nomme la « modernité mutilée » (p. 123). Les femmes sont divisées entre des femmes qui ont accès aux études, au travail et à l'espace extérieur et celles qui restent sous le poids des normes patriarcales traditionnelles soutenues par la loi religieuse (paysannes où l'honneur de la famille dépend de la « pudeur » des femmes, ouvrières et sous-prolétaires de l'exode rural vivant dans l'illettrisme et la misère).

Dès lors, le voile va changer de signification. Dans le cadre de la propagande qui diabolise l'Occident et dénonce la libération des femmes, présentée comme source de la dépravation des mœurs, de la dislocation de la famille et de la dégradation de la femme en objet sexuel, le voile devient une arme de lutte contre la dictature et l'impérialisme, dans les mains des opposants au régime du Chah. Et, dans les années 1970, la stratégie change aussi du côté des islamistes : Khomeiny parle d'égalité des droits, se déclare pour la scolarisation des femmes, leur accès au travail, à l'administration. Ce n'est plus l'accès des femmes à l'espace public qui est sacrilège mais leur occidentalisation. Le voile est le symbole de son refus et de la lutte contre le régime du Chah, comme allié des Occidentaux. La nouvelle stratégie islamiste dans une société modernisée consiste à « diriger les femmes musulmanes vers des zones contrôlées par l'islam et canaliser leurs énergies créatrices, à côté des hommes, pour construire une société islamique saine » (p. 133).

Lors de la révolution de 1979, les femmes de gauche qui participent massivement aux manifestations contre le régime du Chah pensent que la question du voile n'est pas importante. Le voile, comme l'islam, serait simplement un outil de lutte pour mobiliser le peuple. Mais, dès que les islamistes ont conquis le pouvoir, le port obligatoire du voile est une des premières mesures prises contre laquelle les femmes progressistes vont manifester aux cris de « La liberté n'est ni occidentale ni orientale, elle est universelle » (p. 135). Leurs manifestations sont attaquées par des islamistes. Des contre-manifestations sont organisées par le pouvoir. On accuse ces opposantes d'être manipulées par des forces contre-révolutionnaires ; et, du coup, la plupart des partis de gauche s'abstiennent de les soutenir, affirmant que la question du voile est un « problème mineur » (p. 137) et que la priorité est le soutien à la révolution et la lutte contre l'impérialisme. Ainsi « la résistance des femmes contre le voile obligatoire est progressivement réduite au silence » (p. 140). Du point de vue du pouvoir islamique,

le voile est nécessaire pour préserver les valeurs de l'islam, comme symbole de non-mixité pour éviter l'« excès sexuel », consolider la famille, contrôler la « volupté » dans les études et le travail et accroître le respect envers les femmes (p. 125), sachant que la femme musulmane idéale doit rester « dans le cadre de la communauté et de la famille » (p. 126). Cette décision sur le voile annonçait la volonté du pouvoir d'instaurer la *charia* (non-mixité des sports, interdiction aux femmes d'être juges, droit au divorce pour les hommes seulement, sans passer par les tribunaux, âge légal au mariage pour les filles ramené à 13 ans, non-mixité de l'enseignement et... des bains de mer, travail des femmes soumis à l'autorisation du mari, lapidation contre les femmes adultères et les prostituées.

Les femmes *hezbollah* qui portent le *tchador* noir, « originaires de différents milieux des plus aisés aux populaires » (p. 189) sont valorisées par le régime islamique qui leur donne pour modèle la fille du prophète, Fatima, dont « la vie fut marquée par le sacrifice et le dévouement » (p. 129). Elles deviennent un des piliers du pouvoir islamique et ont pour mission de lutter contre ses ennemis. Elles « participent aux missions de contrôle et de surveillance mises en place pour instaurer l'ordre islamique dans l'espace public » (p. 144) et à la répression des femmes qui portent le mauvais voile (cheveux non entièrement couverts, rouge à lèvres et vêtements pas assez amples). Porter ce mauvais voile est un signe de résistance qui fait courir le risque d'être condamnée à subir des coups de fouet ou à être emprisonnée. Ainsi le voile, de « drapeau de l'unité du peuple musulman dans la lutte contre la dictature et l'impérialisme », devient, sous le pouvoir islamiste, « le symbole d'un ordre auquel les femmes doivent se soumettre » (p. 147). Cette surveillance organisée des femmes constitue « un moyen efficace de mobilisation du peuple *hezbollah* contre ceux qui n'adhèrent pas au modèle proposé par le régime et qu'il faut réduire au silence » (p. 148).

La quatrième et dernière partie va examiner les tensions entre les femmes islamistes et le gouvernement et montrer « la centralité des

enjeux liés au genre dans le projet sociopolitique de l'islamisme » (p. 149). Chalah Chafiq note la déception des femmes islamistes qui ont cru aux promesses de Khomeiny de *libération authentique* (p. 151). Elles se trouvent en pleine contradiction, se voulant à la fois des piliers du régime et niant ses principes fondateurs, en matière de genre : dès qu'elles revendiquent l'égalité des droits, elles se heurtent aux textes sacrés et à la *charia*, par exemple, pour la polygamie, la répudiation, l'inégalité pour l'héritage, pour le témoignage en justice. Il n'est pas possible, sans contradiction, de prétendre à la fois défendre la Loi religieuse qui autorise, par exemple, la polygamie et de vouloir empêcher sa réalisation. On voit ainsi les « limites intrinsèques » du mouvement des femmes réformistes islamistes.

Tout en mobilisant les femmes dans la construction d'une société islamique, la République islamique a prétendu soumettre les femmes aux normes et lois de la religion islamique, c'est-à-dire a poursuivi « une vaste répression sexiste » (p. 154). Les mesures concernant le sport féminin et ses sportives, ou le contrôle de la sexualité des femmes en sont des exemples flagrants. En somme, « les femmes qui tentent d'accéder à leurs droits tout en restant dans le cadre de l'islam politique » se trouvent nécessairement dans une « impasse » (p. 167). Dans les années 1990, à la suite de scissions dans les rangs des femmes *hezbollah*, de nouvelles revues naissent qui donnent une tribune à des femmes islamistes réformistes. Elles demandent une interprétation de la *charia* plus favorable aux droits des femmes et un accès aux instances du pouvoir qui leur sont fermées, en dehors du Parlement dont le pouvoir est faible. Les femmes islamistes réformistes défendent le principe de « l'égalité des sexes dans le respect des principes islamiques » (p. 170). Or, au moment de la Conférence mondiale à Pékin en 1995, la délégation iranienne a exprimé, par rapport à la résolution finale, plusieurs points de désaccord : pas de droits sexuels des femmes hors du mariage ; opposition aux formes plurielles de la famille et refus de l'homosexualité ; refus du partage égal entre les femmes



© ND - Marrakech, 2011.

et les hommes pour l'héritage ; refus de l'éducation sexuelle des enfants et des jeunes. Et la délégation propose de remplacer le concept d'égalité des sexes par celui d'équité islamique. L'idée est d'« attribuer des droits aux femmes tout en rejetant leur autonomie pour préserver les principes sacrés » : la complémentarité des sexes et la maîtrise du corps des femmes et de leur sexualité par les hommes (p. 171). Or on peut se demander s'il peut y avoir égalité des sexes sans reconnaissance de la liberté des femmes.

Chalah Chafiq critique un certain nombre de thèses qui défendent le caractère démocratique du régime islamique, au regard de critères partiels, comme par exemple la sociodémographie, ou l'apparition d'un « féminisme islamique », ou encore le fait que le régime garde un fort soutien populaire. Certes, la société iranienne actuelle est complexe et présente des aspects contrastés : il est vrai qu'on constate une baisse importante du taux de fécondité, une hausse du taux de scolarisation des filles et d'alphabétisation (75 %) et 50 % de femmes à l'université. Mais en même temps, même si, sur l'ensemble de la population, l'âge moyen des filles au mariage s'est élevé à 22 ans,



© ND - Marrakech, 2011.

l'abaissement légal de l'âge du mariage empêche la scolarisation des filles dans les villages. Au niveau des universités, de nombreuses disciplines sont fermées aux femmes et des quotas ont été instaurés pour limiter l'accès des femmes aux formations supérieures, soi-disant pour lutter contre le chômage des hommes. Et si l'on regarde du côté du marché du travail, même si des femmes sont actives dans les métiers les plus divers et dans les arts, en fait leur taux d'activité n'a pas augmenté depuis l'instauration de la République islamique et reste très faible (autour de 12 %) et leur taux de chômage a augmenté, de même que celui des jeunes (25 %) qui, en grand nombre, souhaitent émigrer pour construire une vie meilleure. Dans les milieux populaires le niveau de vie a baissé. La misère et la corruption se sont accrues dans une société qui reste très inégalitaire. Les fortes contraintes imposées aux filles et aux femmes pèsent sur leur santé mentale et entraînent des angoisses et des dépressions, beaucoup plus que chez les hommes, ainsi que des maux sociaux comme la drogue, la prostitution, le suicide, des immolations par le feu. « Aucun parti politique, aucun syndicat, aucune association, ne peut se constituer et s'épanouir en

dehors du cadre idéologique dominant » (p. 178). Le régime tente d'étrangler, par la censure et l'emprisonnement, les voix laïques qui s'expriment sur internet.

Il est donc impossible de déterminer la nature de ce régime sans prendre en compte « les interactions entre le socio-historique, le juridique, le culturel et le politique » (p. 191) et sans le considérer dans une perspective de genre. En Iran, l'idéologie du régime islamique produit « un décalage important entre la présence visible des femmes au sein de la société et leur infériorisation affichée dans les lois » (p. 173). Pour Chalah Chafiq, « l'évolution paradoxale de la situation des femmes depuis 1979 signe d'elle-même l'échec de l'islamisme. » (p. 156). Cependant, parmi les jeunes femmes iraniennes, certaines se revendiquent ouvertement féministes et musulmanes à la fois ; elles lancent une campagne en 2006 : « Un million de signatures pour l'abrogation de toutes les lois discriminatoires envers les femmes en Iran » (p. 179). Malgré la répression qu'elles subissent, elles agissent ouvertement en se référant aux conventions internationales signées par l'Iran. « Ce recours à l'universel pour revendiquer des droits égalitaires marque un tournant important dans l'histoire mouvementée des femmes iraniennes » (p. 179).

Depuis les années 1990, « profitant des failles du pouvoir et des réformes affichées, la société civile se développe, pendant que le blocage idéologique du système fait obstacle au changement » (p. 183). La révolte populaire, qui fait suite aux fraudes électorales de 2009, illustre ce blocage et revendique la démocratie. Les femmes y sont massivement présentes aux côtés des hommes, contestant « les codes de non-mixité imposés par les islamistes » (p. 181). Cette présence massive des femmes affirme le lien entre égalité des sexes, liberté des femmes et démocratie.

Pour conclure, Chalah Chafiq rappelle les importantes controverses que soulève l'islamisme : négation de la modernité ou modernité authentique propre au monde musulman pour lutter contre l'hégémonie impérialiste ? Il pose la question de la place de l'islam dans le

politique (questions relatives à la cité) et la politique (art et pratique du gouvernement) et celle du rapport entre démocratie et laïcité. Reprenant une distinction de Hannah Arendt, Chalah Chafiq affirme que, alors que le régime du Chah pouvait être qualifié de dictature, en ce que la répression laissait en dehors de son champ ce qui ne relève pas de la politique, en particulier la manière de vivre des individus, la République islamique serait un totalitarisme, impliquant l'ensemble de la vie des individus, abolissant toute distinction « entre le privé et le public, entre le peuple et le Gouvernement, entre l'individu et la communauté » (p. 189). Et une « guerre sans merci » doit s'engager contre tous les ennemis intérieurs, tous ceux et celles qui n'adhèrent pas au projet politique islamiste. Ainsi, comme le dit Hannah Arendt, « la terreur est l'essence de la domination totalitaire ».

Pour Chalah Chafiq, dans l'État islamique « la dimension républicaine du régime se trouve annulée par sa présupposée islamité » et la position intenable des femmes islamistes réformistes rend visible « l'échec du projet sociopolitique de la République islamique » (p. 190).

On peut saluer la connaissance dont témoigne Chalah Chafiq à la fois de la littérature et des théories aussi bien iraniennes que francophones et anglophones concernant l'islamisme. Son examen sans complaisance de l'histoire politique et sociale de l'Iran nous ouvre sur une société complexe mais en même temps dénonce avec lucidité les dangers de l'islamisme en tant qu'il se veut une utopie qui, pour contrôler la totalité de la vie des individus, est amenée à supprimer toute liberté et à exercer une véritable terreur contre les opposants de toute nature. Elle montre aussi les dangers d'une diabolisation de l'Occident et d'une conception caricaturale de la démocratie à l'occidentale. Il est enfin incontestable que la perspective du genre permet, comme elle l'affirme, une vue encore plus lucide de la nature de ce régime islamique, car c'est à l'égard des femmes que le régime porte à son comble cette volonté de contrôle absolu et d'étouffement de toute autonomie des individus. Pourtant elle montre aussi qu'un tel

pouvoir absolu suscite beaucoup de résistances et n'empêche pas des mouvements d'opposition de se développer, sans qu'on puisse vraiment augurer de l'issue de ce régime infiniment complexe. C'est un livre passionnant qui nous donne une vue très approfondie du régime iranien, tout en posant plus largement les questions que soulève l'islamisme politique en général. Il faut être aveugle pour ne pas voir à quel point la question du genre donne un éclairage essentiel sur la nature d'un régime politique.

*Nicole Mosconi,
professeure émérite en sciences de l'éducation
à l'Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.*

Isabelle COLLET, 2011.

Comprendre l'éducation au prisme du genre

Carnet des sciences de l'éducation, Université de Genève. 131 pages.

Pour information et commande s'adresser à : publications-ssed-infos@unige.ch

Un tout petit livre à mettre entre toutes les mains !

Isabelle Collet a vraiment réussi son pari. Celui de proposer en 131 pages de petit format, bibliographie comprise, seize chapitres qui embrassent l'ensemble et l'essentiel des questionnements et débats permettant de Comprendre l'éducation au prisme du genre (2011). C'est dans la collection des Carnets des sciences de l'éducation que la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève a publié cette synthèse. Elle a le grand mérite d'aller directement au but des questions posées et traitées pour chaque thématique sans oublier les références et citations des chercheur.e.s. La force de ce petit ouvrage, qui s'appuie sur des chiffres et statistiques, est de réussir à contextualiser les sujets en racontant leur histoire puis les débats actuels. Ceci le rend pratique. On a l'impression d'avoir des réponses tangibles, efficaces, tout en réalisant que rien n'est évident, tout mé-

rite une vigilance constante. Il commence par traiter la question des hormones et du cerveau pour terminer avec la pédagogie de l'équité qui « s'apprend et ne va pas de soi : nous avons tous et toutes été élevé.e.s à l'inéquité. Il faut d'abord en prendre conscience, accepter une remise en cause de ses pratiques et parfois même une remise en cause identitaire, faire une rupture avec ses pratiques » (p. 110-111).

Un tout petit livre facile à lire, rapide et efficace, à recommander. Il faudrait même qu'il soit offert (étant donné son prix modeste) à toutes et tous les étudiant.e.s, notamment des nouvelles ESPE, lorsqu'elles/ils entament leurs cursus de formation afin d'être sensibilisé.e.s à la question du genre en éducation. Il faudrait aussi le distribuer à tous les professeur.e.s de la maternelle au lycée afin qu'ils/elles y voient plus clair.

Geneviève Pezeu

Angélique DURAND-VALLOT, 2012.

Margaret Sanger et la croisade pour le contrôle des naissances

Lyon, ENS Editions, 200 pages.

Cet ouvrage, de la très active collection « Les fondamentaux du féminisme anglo-saxon » publiée par l'École normale supérieure de Lyon, se compose de deux parties, une introduction de 82 pages suivie d'une anthologie des textes de Margaret Sanger (traduits par l'auteure, Angélique Durand-Vallot, angliciste), auxquels on peut se reporter suivant l'intérêt qu'on a pour tel ou tel aspect de sa pensée.

Car, comme il l'est très bien expliqué, c'est une pensée qui s'est construite en s'orientant peu à peu vers la question du contrôle des naissances à partir des positions libertaires sur la libre sexualité, et plus particulièrement du féminisme d'Emma Goldman, beaucoup plus qu'à partir du féminisme plus bourgeois de l'époque, suffragiste avant tout.



Margaret Sanger

Mariée à 23 ans, ayant suivi une formation d'infirmière, Margaret Sanger a trois enfants mais en 1910 (elle a alors 31 ans), le couple s'installe à Greenwich Village et commence une vie de bohème, le mari se consacrant à la peinture. Margaret Sanger, quant à elle, travaille comme infirmière auprès de familles pauvres et se spécialise dans la santé des femmes. C'est ainsi qu'elle prend conscience de la nécessité d'une limitation des naissances pour les fem-

mes ouvrières, mais aussi pour toutes les femmes, de toutes les classes sociales, de maîtriser leurs corps. Elle utilise le terme de contrôle des naissances alors que ce terme était considéré comme obscène depuis la loi de mars 1873 qui, pour la première fois dans l'histoire des États-Unis, interdisait la libre circulation des informations et des objets relatifs à la contraception et à l'avortement ; jusque-là, les ouvrages ayant trait à l'éducation sexuelle ainsi que les articles et produits anti-conceptionnels étaient en libre circulation aux États-Unis.

C'était le retour à un ordre moral que Margaret Sanger n'était pas la seule à combattre : la *National Birth Control League* est fondée en 1915 par Mary Ware Dennett, qui mène la lutte sur un plan législatif. Margaret Sanger est plus radicale et prône l'action directe, qui va effectivement porter ses fruits.

Elle entre au parti socialiste en 1910 et commence à tenir sur ces questions des conférences qui ont un grand succès. Elle cherche parallèlement à trouver les moyens concrets de limiter les naissances et décide de partir en Europe en 1913. Elle découvre alors certaines techniques contraceptives grâce aux néo-malthusiens français, dont fait partie Nelly Roussel, qui a suivi un parcours semblable au sien et milite pour une « maternité consciente ».

Margaret Sanger retourne aux États-Unis et lance un journal en 1914 qui prône le droit des femmes au contrôle des naissances, *The Woman Rebel*, immédiatement censuré. Elle doit alors s'exiler pour échapper à la loi et se réfugie à Londres, où elle rencontre Havelock Ellis, précurseur d'une morale sexuelle moderne, en compagnie duquel elle parcourt l'Europe. Mais elle doit retourner aux États-Unis où son mari a été condamné pour propagande, elle-même étant toujours poursuivie pour la publication de *The Woman Rebel*. Elle fait de son procès une tribune publique et le gouvernement est obligé d'abandonner les charges contre elle.

À partir de cette date, 1916, elle devient une oratrice accomplie, sillonnant les États-Unis en tous sens, et surtout décide de passer à une action plus radicale encore en ouvrant une clinique de contrôle des naissances dans l'État de New York, avec l'aide de certains membres éminents du corps médical qu'elle avait su convaincre. Elle veut ensuite étendre ce combat à toute la nation, lance la publication de *Birth Control Review* (1917-1928), puis fait ouvrir d'autres centres de planning familial. Reconnue aussi au niveau international, elle organise en 1927 la première conférence mondiale de la population à Genève.

Sa lutte ne connaît pas de répit jusqu'en 1942, moment où est instituée la *Planned Parenthood Federation of America*, et où elle se retire plus ou moins de la scène publique : elle a alors 63 ans et mourra en 1966.

Elle est arrivée, entre temps, à faire accepter la contraception comme faisant partie de la pratique médicale, contraception que les médecins peuvent dorénavant prescrire. On est en 1939, le monde médical est peu à peu convaincu et s'ensuivent des recherches qui aboutiront à la première pilule contraceptive mise au point par le Docteur Pincus, en 1956.

1956, c'est en France la date de la fondation de *La maternité heureuse*, ancêtre du Planning français : on est loin du modèle américain, et on se rend compte, une fois de plus, du retard traditionnel de la

France en ce domaine, malgré ou à cause de la fameuse exception française, en retard en tout cas par rapport aux pays anglo-saxons.

La lecture des textes mêmes de Margaret Sanger nous fait découvrir une pensée bouillonnante, aux accents d'un féminisme radical (le sous-titre de *The Woman Rebel* est « Ni dieux, ni maîtres »), prônant l'amour libre et le droit au plaisir sexuel pour les femmes, mais parfois déroutante, car comprenant certaines contradictions : ainsi d'une contestation radicale de la maternité, dénoncée comme aliénation dans ce même journal, elle en vient ensuite à sacraliser quelque peu ladite maternité, si elle est librement consentie, en en parlant comme de la profession la plus importante pour une femme. Plus déroutant encore est le moment où elle inscrit son combat dans un projet d'amélioration de la race, aux accents eugénistes, qu'il faut néanmoins resituer dans son contexte de guerres patriotiques du monde occidental de cette période dite d'entre-deux-guerres.

C'est dire l'honnêteté du propos de ce genre de recueil mené par Angélique Durand-Vallot, qui a fait un gros travail de recension, de sélection et de présentation des textes et discours de Margaret Sanger, tout en nous guidant dans cette lecture par son excellente introduction à laquelle fait écho une conclusion tout aussi intéressante sur la réception de ces textes à l'époque, avec un tableau des événements contemporains, américains mais aussi européens, fort utile.

Annik Houel

Geneviève GUILPAIN, 2012.

Les célibataires, des femmes singulières. Le célibat en France (XVII^e-XXI^e)

Paris : L'Harmattan. 241 pages.

Geneviève Guilpain est professeure de philosophie. Elle enseigne à l'IUFM de Créteil-UPEC. Elle nous propose un livre extrêmement bien documenté sur un sujet tout à fait original : l'histoire des femmes célibataires, largement invisibles tant dans l'histoire que sur la scène

sociale. À l'opposé des discours plaintifs sur les femmes laissées pour compte, ou encore des témoignages auto-justificateurs permettant de trouver des compensations à une situation non choisie (et quand même misérable), ce livre a la particularité réjouissante de se pencher sur des écrits de femmes qui parlent de leur choix d'être célibataire. Un choix éclairé, qu'elles ne font ni par dépit ni par défaut, un choix souvent politique, philosophique ou spirituel. Ce livre nous permet également de découvrir les écrits de femmes érudites qui ont écrit sur la liberté que procure le célibat et le bonheur de se cultiver.

La femme célibataire trahit l'ordre social, le destin biologique que la société lui assigne : celui d'être mère. Par son refus du mariage, elle met en danger son pays, voire l'avenir de la société humaine. Seule une aspiration supérieure peut justifier des exceptions, comme par exemple, se consacrer à Dieu (et donc se cloîtrer). L'anormalité de la femme célibataire qui reste dans le monde sera tolérée si elle se consacre aux autres. Elle se dévouera pour une autre famille que la sienne, elle restera modeste et effacée. C'est la veille fille « surnuméraire » dont personne n'a voulu et qui a élevé ses frères et sœurs, c'est la cadette pauvre et sans dot qui n'a d'autre choix que de vivre au crochet d'une autre famille. À moins que leur dévouement ne les rapproche de la sainteté, elles seront plaintes ou méprisées.

L'histoire du célibat féminin se confond assez longuement avec l'histoire de la chasteté car tout autre mode de vie les classe immédiatement parmi les prostituées, ce qui inclut les métiers artistiques qui y sont assimilés, tels la danse ou le théâtre.

L'homme célibataire a des perspectives plus ouvertes : s'il peut être vu comme un excentrique, voire un égocentrique, il est tout à fait convenable qu'il se consacre à des intérêts supérieurs qui l'écartent de la paternité, pour le bien de son pays. Il est scientifique, artiste, écrivain et peut alors se permettre, en passant, d'être libertin.

Les quelques femmes célibataires d'exception qui ont le droit à une reconnaissance sociale sont d'abord considérées comme des

vierges, c'est à la sainteté qu'elles aspirent ou du moins, c'est dans la sainteté qu'on admet de les considérer. Elles seront des érudites, se consacreront à l'étude et n'auront donc aucun temps pour la vie domestique et familiale.

Celles qui font alors ce choix, ces « demoiselles savantes » telles Gabrielle Suchon, Anne-Marie de Schurman ou Marie de Gournay doivent défendre avec courage leur refus du mariage, de la maternité et de la vie cloîtrée. On ne prendra pas au sérieux leur plaidoyer pour l'instruction des filles : elles sont savantes parce qu'elles sont exceptionnelles en tant que femmes. Leur exemple n'est pas représentatif des capacités de toutes les femmes. En les plaçant hors du commun, on leur enlève leur pouvoir subversif.

Avançons au XIX^e siècle : l'injonction au mariage et à la maternité devient particulièrement pressante. Le code Napoléon a institutionnalisé la subordination des femmes. Le célibat (à défaut, le veuvage, mais il est plus aléatoire) représente la seule planche de salut pour celles qui souhaitent protester contre l'ordre social. Des utopies masculines parlent d'union libre mais les Saint-Simoniennes comme Claire Démar ne s'y trompent pas : cette union libre est un piège, une illusion proposée par les hommes car elle n'inclut en rien la fin des servitudes pour les femmes mais libère l'homme des quelques devoirs que le mariage lui imposait.

Le XIX^e siècle est la période des engagements militants de Louise Michel ou de Flora Tristan. C'est aussi ce que Geneviève Guilpain appelle le célibat éclairé de jeunes femmes sans dot qui retournent à leur avantage une situation non choisie : elles remplissent alors leur vie de lecture et de connaissance. C'est enfin l'ère des missionnaires du service social qui, certes, se dévouent aux autres, mais acquièrent compétences et reconnaissance sociale, en même temps qu'une vie associative bien remplie.

Pour autant, Geneviève Guilpain nous montre que la perception de ces femmes par la littérature est rarement positive. Les romans décrivent les institutrices aigries et solitaires ou le complot féministe des

célibataires et des lesbiennes qui non seulement ébranle la société mais aussi entraîne à leur perte ses militantes, qui tournent mal. Celles qui s'en sortent reconnaissent leurs errements et se rangent finalement, après bien des souffrances.

La grande originalité de cet ouvrage est sa capacité à nous faire prendre du recul par rapport à ces discours convenus et misérabilistes. Si les femmes diplômées ne se marient pas, ce n'est pas tant parce que les hommes se détournent d'elles, mais surtout, pour prendre l'exemple des Sévriennes, parce qu'elles ne veulent pas d'un mari moins éduqué qu'elles, incapable de les comprendre ; parce qu'elles refusent de sacrifier leurs compétences et leur liberté à un enfermement dans les tâches ménagères. Pourtant, le discours de la femme surdiplômée qui finira seule et délaissée par des hommes qui préfèrent des femmes qui ne leur fassent pas d'ombre va avoir de beaux jours devant lui.

Qu'en est-il du célibat aujourd'hui ? Le progrès apparent de l'égalité entre les sexes a dévalorisé le célibat. Les femmes célibataires doivent jouir de leur liberté, mais tout en faisant des efforts pour



se caser. Pourtant, conclura Geneviève Guilpain, l'ordre social, s'il a évolué, a-t-il radicalement changé ? Les propos de Gabrielle Suchon qui revendiquait le célibat contre la soumission à l'ordre patriarcal, n'ont-ils vraiment plus lieu d'être ?

Isabelle Collet

Louise Michel

Natacha CHETCUTI et Luca GRECO (dir.). 2012.

La face cachée du genre : Langage et pouvoir des normes

Paris : Presses Sorbonne nouvelle. 168 pages.

La face cachée du genre nous propose un retour aux sources des études de genre. On y trouve de nombreuses références à l'œuvre *Gender Trouble* de l'Américaine Judith Butler qui s'est appuyée, il y a plus de deux décennies, sur la « French Theory », c'est-à-dire une construction américaine bâtie à partir de la pensée d'auteur.e.s français.e.s aussi divers.e.s que Michel Foucault, Jacques Lacan, Julia Kristeva, Claude Lévi-Strauss, et Monique Wittig (Butler, 1999 : x).²

Revendiquant justement une hétérogénéité théorique et méthodologique, ce recueil fait suite à une journée d'étude à l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, le 13 novembre 2009. Natacha Chetcuti et Luca Greco ont co-organisé la journée d'étude et co-édité l'ouvrage autour de diverses questions, dont la catégorisation du réel lors des rapports de force, les rôles reproductifs et contestataires joués par le langage, la place des pratiques quotidiennes au sein du système normatif du genre et enfin les possibilités de l'agentivité (*agency*) dans le tissage de la catégorisation, du pouvoir et du langage.

L'introduction situe le débat autour des études de genre dans le contexte français, puis le recueil évolue en trois parties (Langue et sexisme, Corps et genre, Sexualités et normes) avant de se terminer sur la postface rédigée par Judith Butler.

Dans leur introduction, Chetcuti et Greco soulignent les nuances entre un féminisme matérialiste s'opposant à la binarité restrictive des catégories femme/homme et le mouvement *queer*, revendiquant un déroutage des catégories du genre femme/homme dans la perspective d'une liberté en dehors d'une hétérosexualité imposée comme

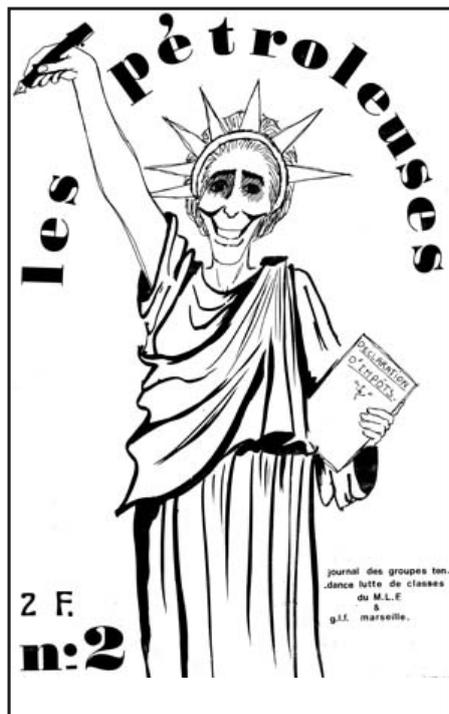
² *Gender Trouble* is rooted in "French Theory", which is itself a curious American construction. Only in the United States are so many disparate theories joined together as if they formed some kind of unity (Butler, 1999: x).

normative. La féminisation des noms de métiers est notée comme un exemple d'une quête de visibilité des femmes qui a pour conséquence le renforcement de la notion de binarité des genres. Le courant féministe « écriture féminine », pour qui cette différence est essentielle, n'est donc pas représenté.

Dans la première partie, « Langage et sexisme », Claire Michard et Dominique Lagorgette mènent chacune une étude linguistique rigoureuse dans le cadre d'une critique féministe matérialiste. Les contributions sont complémentaires : Michard montre comment les femmes peuvent être discursivement dépossédées de leur capacité d'agir, alors que Lagorgette traite des qualités péjoratives annexées au terme « pétroleuse » consacré essentiellement aux femmes sur le front des revendications politiques.

Dans « Rapport de sexage, effet idéologique et notion de sexe en français », Michard, en s'appuyant sur la perspective de Guillaumin (1978), s'attaque d'abord aux dissymétries des discours de deux articles en anthropologie. Ces textes ne présentent pas de connotations péjoratives, mais à travers la détermination verbale et nominale, les humains femelles deviennent des « non agents » semblables aux machines, aux éléments naturels ou aux animaux. Elles restent souvent dépendantes du groupe de sexe mâle qui garde leur agentivité. Puis, Michard retrouve ce schéma dissymétrique (humain mâle/femelle de l'humain) au sein du discours des linguistes entre 1920 et 1970. Ce point est essentiel à souligner lors du débat de politique linguistique, car la visibilité des femmes à travers la féminisation des noms ne serait pas suffisante pour accéder à une véritable égalité.

En analysant l'étiquette « pétroleuse », Lagorgette a choisi un excellent exemple de la transformation successive d'une expression à haute valeur politique comme évoqué par le titre « La ou les pétroleuses ? Du politique au sexuel, et retour ». Le terme fut rapidement employé péjorativement contre les femmes de la Commune de Paris qui auraient mis le feu par le moyen du pétrole lors de la « semaine sanglante » du 21-28 mai 1871, puis par extension aux communardes,



puis aux femmes caricaturées comme anti-ménagères. Ces « pétroleuses », habillées de costumes masculins et accusées de blasphème ou de boire « comme un homme » sont aussi « victimes de violence verbale et physique, souvent exhibées seins nus dans les rues, violées, amputées, exécutées sommairement » (p. 46). Selon Lagorgette, « l'effet aikido » se manifeste lorsqu'un groupe reprend une insulte (et le pouvoir dont elle est déjà investie) à leur propre compte, ici par des anarchistes des années 1880, puis par le groupe de tendance Lutte des classes du MLF pour le titre de leur journal non vio-

lent. Dans ce statut de liberté au visage de Françoise Giroud (encore un symbole des échanges transatlantiques), on remarque que le feu/la torche est remplacé par un stylo. Son emploi comme insulte dure encore aujourd'hui, comme lorsque Jean-Marie Le Pen traite Ségolène Royal de « pétroleuse » pendant son déplacement à la Guadeloupe en pleine grève où l'essence, c'est-à-dire le pétrole, manquait.

Dans la deuxième section, « Corps et genre », la dimension performative du genre, qu'elle soit dans un contexte ludique pour Luca Greco ou professionnel pour Nelly Quemener, est le cadre d'un jeu et d'une exploration des catégories normatives ainsi que des dissonances possibles. Les deux chapitres démontrent que le genre est une construction sociale. Pourtant, Butler est explicite sur le fait qu'une parodie n'est pas forcément subversive (1990 : 138-139). En évoquant le militantisme théâtral, Butler regrette que l'on réduise souvent sa position sur le genre à une sorte de consumérisme de style ou un objet, sans une véritable prise en compte du pouvoir et de la « normativité intense » liée au genre (1992 : 83-84). Cette section aurait bénéficié du développement de cette problématique délicate.

Greco relie l'approche du genre de Butler à l'interactionnisme de Goffman (1973) comme cadre théorique lors d'une description des ateliers collectifs de Drag King à Bruxelles dans sa contribution « Un soi pluriel : la présentation de soi dans les ateliers Drag King. *Enjeux interactionnels, catégoriels et politiques* ». Il définit le Soi en tant que « pluralité de rôles que l'on peut endosser devant les autres selon une pluralité de situation et avec une multiplicité de ressources sémiotiques » (p. 66). Lors de séances thématiques, dont « l'armée » ou « le monde des garçonNEs des années 20 », les participant.e.s ne cherchent pas à copier un modèle existant, mais une réécriture personnelle et collective dans un objectif de construction ou de présentation de soi. Dans cet article, le phénomène n'est pas contextualisé. Les deux manipulations premières ou principales du corps sont ici une compression des seins et une accentuation de la pilosité du visage. Or, il se trouve que l'augmentation de la taille des seins par un soutien-gorge rembourré de mousse, voire par intervention chirurgicale, ainsi que la réduction de la pilosité des sourcils, de la moustache et du visage en général par épilation, sont des pratiques courantes chez la plupart des femmes en France; c'est-à-dire que les participantes n'agissent pas dans le cadre d'une réflexion d'un corps « naturel », mais d'une construction sociétale du corps « féminin » déjà dénaturé.

Dans « Les contradictions corps/langage comme moteur de rire. Parodies et incarnations de genre chez les humoristes femmes en France », Quemener examine spécifiquement les actes et les paroles des personnages incarnant « l'hyperféminité » et « les féminités masculines » créés par les humoristes de talent Florence Foresti et Julie Ferrier. Selon Quemener, les deux humoristes abordent le genre féminin de manière contrastive. Parmi d'autres personnages, Foresti, de corpulence plutôt « androgyne », joue, avec des connotations sexuelles, une mascarade de la caricature de la blonde bête et peu instruite ou bien de la jeune femme aux traits et aux comportements « masculins ». Alors que la voluptueuse Ferrier déstabilise certains in-



© ND - Natacha Chetcuti, 2013

terlocuteurs hommes en jouant sur l'ambiguïté de la séparation entre l'actrice et son personnage bimbo ou bien présentant un personnage dont le sexe/genre est indéterminé. Quemener conclut que ces divertissements n'ont pas forcément de conséquence sur la remise en cause du modèle binaire.

La troisième section, « Sexualités et normes », est une ouverture vers la recherche française de pointe concernant la sexualité et la réflexion sur le genre. À partir d'une étude de terrain, Chetcuti explore la transgression des catégories de genre et la place des femmes dans un système inégalitaire. Bruno Perreau retrace la réception, parfois problématique, des études *queer* parmi les différentes tendances de recherche en France. La juxtaposition des deux contributions dévoile que des lesbiennes françaises ont déplacé les normes contraignantes du genre bien avant l'intégration des théories *queer* par le milieu universitaire.

La recherche de Chetcuti dans « La nomination de soi, entre catégorisation et intelligibilité : penser le genre » puise sa force dans sa

collecte de récits de vie. Comme l'orientation sexuelle ne détermine pas le tout d'une personne, « le dire ou le laisser voir » se fait en relation avec les autres aspects de la vie. Ce qui m'a interpellée, c'est que pour les participantes à son étude, la nomination de soi comme lesbienne se fait en dépit des comportements agressifs des autres (regards blessants, insultes, violences physiques et sexuelles), de l'invisibilité lesbienne et, pour beaucoup d'entre elles, de la crainte de l'étiquetage ou de la catégorisation. Après une discussion de trois parcours typiques de cette population et un historique du phénomène *butch/fem*, Chetcuti note leur « réappropriation des codes culturels internes, impliquant une remise en cause des valeurs hétérosociales par un refus de la bipartition des genres » (p. 117).

Selon Perreau dans « La réception du geste *queer* en France », la médiatisation spectaculaire, mais réductrice autour de la construction sociale des identités homme/femme aurait eu comme conséquence une dépolitisation des études *queer* lors de leur introduction en France. Perreau revient sur la question d'interpellation de Butler, notant qu'il ne faut pas confondre l'acte et la représentation. Pour comprendre l'articulation entre les deux, il propose de pendre en compte « la pensée *straight* » à la Wittig ou « la notion psalmodique des concepts des sciences sociales qui tendent à effacer les cultures minoritaires » (p. 133). Alors, le rôle du chercheur ne se réduit pas à effacer le stigmaté lié à l'identité d'un individu minoritaire, mais de clarifier le contexte réel et fictionnel.

Butler répond aux questions posées dans l'introduction dans sa postface (traduite de l'américain par Aron Arnold), c'est-à-dire à la catégorisation du réel par le pouvoir, au lien entre culture et discours catégoriels, au rôle du langage dans les normes du genre, et sur nos pratiques au sein d'un système normatif qui nous dépasse. Elle note dans sa conclusion que « refuser ou altérer les catégories de genre qui nous ont été assignées équivaut à refuser l'institutionnalisation de notre personne et ainsi à passer à travers le bruit originel de l'assignation de genre pour aller vers une nouvelle articulation » (p. 150).

La variété des thèmes, des méthodologies et des approches théoriques de cet ouvrage nous paraît particulièrement riche. Sa lecture semble essentielle par toute personne concernée par l'enseignement ou la recherche sur le genre, les sexualités, les minorités, le féminisme, les études *queer* ou les contextes de pouvoir en général.

Laura M. Hartwell

Références bibliographiques

- BUTLER, Judith. 1999. *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. New York: Routledge.
- KOTZ, Liz. 1992. *The Body You Want: Liz Kotz interviews Judith Butler*. *Artforum* 31: 3, 82-89.
- Groupe tendance lutte de classes du M.L.F. & g.l.f. Marseille. 1974. Couverture du journal *Les pétroleuses* 2.

Bérengère KOLLY, 2012.

« Et de nos sœurs séparées... », Lectures de la sororité

Fontenay-le-Comte : Editions Lussaud, 68 pages, préface de Geneviève Fraisse.

Dans ce très joli petit livre, Bérengère Kolly, docteure en philosophie, s'interroge sur l'utilisation du mot « sœur » dans la lutte des femmes pour leur libération, notamment dans *Le Torchon Brûle*.

Amitié, amour entre les femmes, la sororité est plus que cela ; c'est une invention politique associée à la non-mixité. En découvrant l'autre comme sœur, elle permet de se découvrir soi-même, d'apprendre l'amour de soi-comme femme, de former un nous inédit et d'en faire un pouvoir. *Sisterhood is powerful* ! Parce que l'oppression se nourrit de la division, de l'isolement et de la rivalité des femmes entre elles, la sororité invente une politique nouvelle, où il n'y a pas de distinction entre la vie et la politique.



Les lectures de la sororité de Bérengère Kolly explicitent bien cette magie irremplaçable du MLF naissant, qu'on peine souvent à communiquer aux nouvelles générations. Elles ne disent rien des ambivalences³ qui accompagnent la sororité, ni du revers de la médaille qui a pu suivre⁴. Mais lisez-le, cela fait du bien.

Françoise Picq

3 Cathy BERNHEIM et Geneviève BRISAC, « Liberté, égalité, sororité, ou : le troisième mot », *La Revue d'en face*, n°11, 1981.

4 Liliane KANDEL, « Du personnel au politique : le prix d'une illusion », in Groupe d'études féministe GEF Paris VII, *Crise de la société, féminisme et changement*, *Revue d'en face*/ Editions Tierce, 1991.

Après les livres, les expositions

« Du bazar dans le genre » et « Les Papesses ».
Impressions sur des expos méridionales

Malheureusement, si vous n'avez pas pu passer ces derniers mois en Avignon, il sera trop tard à l'heure où vous lirez ces lignes pour profiter de la très belle exposition de la collection Lambert qui, de juin à novembre 2013, présentait « Les Papesses ». Cela n'empêche pas d'éveiller notre curiosité sur ces femmes.

Qui sont-elles ?

Cinq femmes artistes majeures de l'art moderne et contemporain : Camille Claudel née en 1864, Louise Bourgeois née en 1911, Kiki Smith, Américaine, née en 1954, Jana Sterback née en Tchécoslovaquie et installée au Canada depuis le « Printemps » de 1968 et Berlinde De Bruykere née à Gand en 1964.

Au palais des Papes d'un côté et de l'autre côté de la ville, à l'hôtel Caumont où se situe la collection Lambert, les œuvres de ces artistes dialoguent selon des thématiques atemporelles qui relient l'art médiéval et l'art contemporain.

Parmi les points communs à ces cinq femmes est le choix de pratiques artistiques les plus difficiles, chacune n'hésitant pas à sculpter directement un bloc de marbre, travailler le bronze ou l'aluminium, s'attaquer à des techniques oubliées aujourd'hui, telles la céramique ou la tapisserie.

Il en ressort pour nous, spectatrice et spectateur, une impression de puissance. Puissance mise en valeur par les espaces majestueux dans lesquelles les œuvres ont été exposées. C'est beau ! C'est dé-



Camille Claudel par elle-même.

rangeant parfois ! C'est fort comme ce que dit Camille Claudel qui écrivait en 1904 à Eugène Blot : « Je suis comme Peau d'âne ou Cendrillon condamnée à garder la cendre du foyer, n'espérant pas de voir arriver la Fée ou le Prince charmant qui doit changer mon vêtement de poil ou de cendre en des robes couleur de temps [...]. Comment pouvez-vous dormir sur vos deux oreilles pendant que des quantités de femmes sculpteurs s'écrient : à l'aide, au secours, je me noie ! ».

Louise Bourgeois a dû attendre l'âge de 70 ans pour commencer à être célèbre (morte en 2010 à 99 ans). Elle se raconte à la lumière de la caméra de Brigitte Cornand. Elle dévoile en toute sincérité, facétieuse, ses pulsions créatrices en y mêlant le rôle de ses relations personnelles et familiales. C'est l'artiste libre de toute convention qui en 1984 disait : « Mon côté féministe s'exprime par l'intérêt que je porte à ce que font professionnellement certaines femmes. Mais je fais cavalier seul. Cela ne m'est d'aucune aide de m'associer aux gens. Ce qui m'aide, c'est de comprendre mes propres maladresses et

de les exposer. Les féministes m'ont prise comme modèle exemplaire de la mère. Etre une mère à nouveau ne m'intéresse pas. J'ai été mère adoptive puis mère et re-mère ! Je demeure une fille qui cherche à se comprendre. »

Des sources d'inspiration relient ces « papesses ». Bien sûr, comme pour beaucoup d'autres artistes et depuis toujours sont évoquées la vie et la mort, la jeunesse et la vieillesse. On y retrouve d'autres sujets tels la question de la féminité, mais aussi la mémoire de l'enfance. Par exemple, Jana Sterback réinterprète le conte d'Andersen « La princesse au petit pois » par une installation à la fois légère et monumentale qui consiste en un amoncellement de matelas, d'édredons et de coussins. En revanche, l'artiste Berlinda de Bruykere qui représentait la Belgique cette année à la biennale de Venise, propose une œuvre à la fois majestueuse et angoissante. Grâce à une technique utilisant la transparence de la cire elle sculpte des corps enlacés, et même des chevaux enlacés grandeur nature, qui rappellent le célèbre « Bœuf écorché » de Rembrandt ou les immenses peintures de Francis Bacon.

Si vous avez raté l'exposition d'Avignon vous pouvez, peut-être, vous faire plaisir à Marseille pour découvrir le nouveau MUCEM : Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Outre le site fabuleux et l'architecture chic et choc du musée qui vaut le déplacement, une exposition temporaire mérite un petit topo.

Cependant, depuis l'ouverture de ce musée, il y a moins d'un an, les défauts d'organisation n'ont, semble-t-il, pas été résolus. C'est assez pitoyable et catastrophique qu'en 2013 la gestion des flux de visiteur.e.s soit conçue pour qu'elles et ils passent leur temps dans des files d'attentes. La muséographie laisse aussi à désirer car la conception intérieure du musée nous donne l'impression de déambuler dans un tunnel ou une galerie de métro tant il y fait sombre et gris foncé. Par contre la ballade sur les passerelles extérieures qui permet de passer entre les mailles de la dentelle de béton qui habille le toit et les façade-

des du bâtiment, au bord de la Méditerranée, à l'entrée du Vieux-Port, vaut vraiment le détour.

Allons tout de suite au second étage où est installé le « Bazar du Genre, féminin/masculin en Méditerranée ». Cette exposition traite des « transformations dans les manières d'être homme ou femme de sa société en Méditerranée ». Elle veut dresser un état des lieux de l'ensemble des questions qui définissent le genre qui « électrise toujours le débat public » à travers des documents audiovisuels, des œuvres d'art et des objets d'Europe et de Méditerranée. Cette exposition temporaire est organisée sous forme de kiosques en bois brut et peu soignés, dans la pénombre mais encore plus sombres que le reste du musée. Chaque kiosque se consacre à un thème distinct.

Super idée que cette thématique en exposition grand public. Trop bonne pour que le traitement en soit satisfaisant ? En tout cas l'installation est bien à l'image de son titre, c'est le bazar ! Est-ce fait exprès ? Peut-être. Les cartels sont plutôt de bons textes mais sur des planches « rose bonbon sucé » qui laissent à désirer. On aimerait, d'entrée de jeu, une mise au point sur la question de la fausse « théorie du genre » qui permettrait de savoir où l'on met les pieds, surtout aujourd'hui. Les thèmes traités sont répartis dans cinq espaces (composés des différents kiosques) : le premier, « Mon ventre m'appartient », le second, « Les chemins de l'égalité », puis « LGBT, Vivre sa différence », « Mon prince viendra » et « Chacun son genre ». Ils n'ont pas tous la même qualité de documentation.

Il n'empêche que parmi les visiteur.e.s il semblait y avoir presque autant d'hommes que de femmes, très attentives et attentifs et partageant leurs impressions. De mon côté, j'étais accompagnée de deux « petits » garçons de bientôt onze ans pour qui ce fut le meilleur moment de leur visite sur l'ensemble du musée. Ils ont fait, tous deux, des commentaires et analyses très pertinentes et étonnantes même à propos de la violence masculine qu'ils ont repérée à travers les feuilletons télévisés des chaînes méditerranéennes. Le hasard a fait que Mi-

chèle Ferrand était là ce même jour. Nous avons donc pu partager nos mêmes impressions. Finalement, nous étions un peu indécises pour avoir un avis clair et précis. Nous avons trouvé qu'il y avait à la fois du « fouillis », des sujets traités avec plus de profondeur et des vitrines plus pertinentes que d'autres.

Bref, une exposition qui a le mérite d'exister et qui invite à la discussion.

Geneviève Pezeu

Recherche

Annnonce de soutenance de la thèse de doctorat
en science politique de Marion RABIER

Entrepreneuses de cause, Contribution à une sociologie des engagements des dirigeantes économiques en France

Le 3 décembre 2013, à 14 h, à l'École normale supérieure, en salle
des Conférences, au 46, rue d'Ulm 75005 Paris.

COMPOSITION DU JURY

- Catherine Achin, Professeure des Universités, Université Paris-Est Créteil-Val de Marne
- Valérie Boussard, Professeure des Universités, Université Paris-Ouest Nanterre-La Défense
- Catherine Marry, Directrice de recherche, CNRS, Centre Maurice Halbwachs
- Hélène Michel, Professeure des Universités, Institut d'études politiques de Strasbourg (rapporteuse)
- Érik Neveu, Professeur des Universités, Institut d'études politiques de Rennes (rapporteur)
- Michel Offerlé, Professeur des Universités, école Normale Supérieure de Paris (directeur de la thèse)

RÉSUMÉ

Cette thèse a pour objet les entrepreneuses de la cause des dirigeantes, entendues comme les cadres supérieures et les cheffes d'entreprises engagées dans des associations animées par des dirigeantes et dénonçant la sous-représentation des femmes aux postes à responsabilité dans le monde économique. À la croisée de la sociologie du genre, de l'action collective et des élites, la thèse démontre que ces di-

dirigeantes définissent et promeuvent une cause sexuée de classe dominante, une égalité par et pour le haut de la hiérarchie sociale, fondée sur une définition différentialiste de l'égalité des sexes et centrée sur l'argument économique de la performance de la mixité. La socio-histoire des entrepreneuses de la cause des dirigeantes montre d'abord que si ces femmes ont pu se revendiquer « féministes » jusque dans les années 1950, une rupture s'opère entre la cause des dirigeantes et le mouvement féministe à partir des années 1970. Ensuite, l'enquête de terrain, qui combine des méthodes qualitative (entretiens, observations, dépouillement d'archives) et quantitative (passation d'un questionnaire en ligne auprès d'adhérentes de ces associations), permet de dresser la cartographie de l'espace de la cause des dirigeantes dans lequel les organisations, ayant pour espace de référence le champ économique, empruntent aux répertoires de l'espace de la cause des femmes (collectifs non-mixtes) mais aussi, et surtout, des organisations patronales (sociabilité professionnelle, expertise et services) en tentant d'articuler deux identités (femme et patron), la seconde primant sur la première. La sociologie des pratiques et des trajectoires des dirigeantes engagées, envisagées en période de mobilisation en faveur de la loi instaurant des quotas d'administratrices et en période « routinière », révèle alors les « porosités » de ces sociabilités professionnelles « désintéressées », carrières militante et professionnelle se construisant ensemble.

MOTS-CLÉS

Dirigeantes économiques (cadres dirigeantes et cheffes d'entreprise) ; entrepreneuses de cause ; élite et genre ; organisations patronales et espace de la représentation patronale ; engagement professionnel ; engagement identitaire ; mobilisation respectueuse ; intersectionnalité ; rapport au féminisme ; carrières (familiale, militante et professionnelle).



www.masterscontributions.fr

La bibliothèque des mémoires de master 2 de recherche

Masterscontributions est le site collaboratif simple et gratuit pour permettre de relier les savoirs.

Masterscontributions est une plate-forme de dépôt de M2 et de consultation des mémoires et travaux de recherche afin de créer la « banque des mémoires » de masters pour toutes les disciplines universitaires.

Sur Masterscontributions les dépôts sont limités aux mémoires de M2 soutenus devant jury avec mentions « Très bien » ou « Bien » (soit, pour la Suisse, 5,5 ou 6).

Mémoires en Etudes genre déposés en 2013

Le statut des études féministes et des études sur le genre, en France, entre scientificité remise en cause et institutionnalisation difficile

Mémoire de philosophie de Martine KUBALA-DUBOIS, soutenu à Paris 3-Sorbonne Nouvelle et Paris 6-Pierre et Marie Curie sous la direction de Patrick Farges (Paris 3) en janvier 2013 avec mention Très bien .

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Tout a commencé avec le « genre »

Partie 2 : Les fondements naturalistes des diverses expressions du sens commun sur l'immuable différence des sexes

Partie 3 : Les études féministes à l'assaut de l'idéologie naturaliste

Il s'agit d'une réflexion philosophique en réponse à un débat d'actualité. Quel intérêt y a-t-il à institutionnaliser les études sur le genre dans l'enseignement ? À partir de la controverse déclenchée par la droite catholique au printemps 2011 lors de la parution des nouveaux manuels de SVT des premières L et ES, nous avons tenu à montrer comment l'idéologie naturaliste, à travers tout un ensemble de discours constitués, est parvenue à imprégner les esprits et à démontrer, à travers les résultats d'un certain nombre d'études féministes et d'études sur le genre, notamment en anthropologie et en biologie, la portée épistémologique et philosophique de celles-ci : dénaturer la nature et remettre en question tout l'ordre du monde.

Genre(s), pensées de la différence, rapports de sexe

Mémoire de Joëlle MAGAR-BRAEUNER, soutenu en juin 2012 à Paris 8 sous la direction de Annie Benveniste avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Égalité à l'école: tensions et paradoxes

Partie 2 : Approche située et itinéraire

Partie 3 : Le genre en train de se faire

Partie 4 : Articulation entre le sujet et l'institution

Présentation des résultats d'une recherche de type ethnographique réalisée dans un collège en 2011. Le cadre méthodologique de l'interactionnisme et de l'ethnométhodologie confirme l'hypothèse de recherche : l'institution scolaire est un lieu de fabrication du genre en cela qu'elle participe à la division et à la hiérarchie établies entre les catégories de sexe. Ceci se vérifie notamment dans les interactions, le rapport au corps, la gestion de la mixité, le dispositif de pouvoir de l'institution. Le mythe de l'égalité républicaine qui prévaut à l'école, associé aux représentations individuelles des enseignant.e.s, contribue à rendre invisibles les mécanismes de construction du genre. Néanmoins les membres du personnel éducatif et enseignant disposent d'un espace d'action qui permet d'envisager, à l'échelle d'un établissement, la transformation des pratiques didactiques et pédagogiques aux conditions suivantes :

prise en compte de la subjectivité dans la posture des professionnel.le.s, conscientisation des rapports de genre, élaboration d'une démarche collective et transmission des expérimentations individuelles.

Formation en informatique : ouverture sociale et sexisme ; le cas Epitech

Mémoire de Clémentine PIRLOT BETTENCOURT, soutenu à l'Université Paris 6-Diderot sous la direction de Dominique Fougeyrollas avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Ouverture sociale

Partie 2 : Le coût de l'ouverture sociale

Le milieu de l'informatique est, depuis quelques décennies, un milieu en plein essor où il fait bon travailler. Les recrutements, en hausse depuis les années 1990, se sont stabilisés pour la première fois depuis le début de l'année 2013. Les formations d'informatique, dispensées par les seules écoles d'ingénieur.e.s jusqu'aux années 1990, sont maintenant nombreuses et variées, à l'université ou dans des écoles privées. Les femmes, aujourd'hui très nombreuses à faire des études supérieures, sont néanmoins toujours cantonnées dans les mêmes domaines : « La progression spectaculaire des scolarités féminines n'a pas ébranlé les lois de la reproduction sociale, puisque les filles continuent, *grosso modo*, à s'orienter vers les mêmes filières que les générations précédentes » (Couppié et Epiphane, 2006). Elles sont très peu représentées dans le milieu de l'informatique en particulier, car bien qu'elles représentent, en 2012 en France, 33 % des diplômé.e.s en sciences et technologies, elles sont moins de 10 % des diplômé.e.s en sciences et technologies de l'information et de la communication. L'informatique est l'un des secteurs les moins féminisés en France, avec seulement 25 % de femmes y travaillant. Nous nous attacherons ici à analyser l'ouverture sociale dans une école d'informatique française et l'incidence de celle-ci sur la proportion de femmes.

L'École pour l'informatique et les nouvelles technologies (Epitech) est un établissement d'enseignement privé qui propose une formation pratique en cinq ans et qui revendique avoir « 20 % du marché des étudiants BAC +5 en informatique en France ». L'élitisme (concours d'entrée et classes préparatoires) n'est pas de mise dans cette école qui accepte tous les profils et tous les bacs. Epitech propose une pédagogie particulière qui bouleverse la notion traditionnelle de temps scolaire. Les heures sont à rallonge. Les vacances scolaires n'existent pas, et pour les personnes qui entrent en première année, les cours ont lieu jusqu'en juillet et un stage doit être effectué entre juillet et décembre. Le choix d'Epitech de ne pas être certifiée permet une autonomie plus grande et une pédagogie différente, où la pratique prime sur la théorie et où l'indépendance est indispensable pour réussir sa scolarité.

Le nombre de filles étudiant à Epitech oscille entre 2 et 7 % selon les promotions. Le faible nombre de filles à Epitech en fait donc une minorité statistique, qu'il est très intéressant d'étudier. Une telle minorité (entre 2 et 7 %) ne peut pas être due à des choix personnels ou au hasard : il convient donc d'identifier les causes de cette sous-représentation et de comprendre comment une école qui prône l'ouverture sociale affiche un nombre de filles si faible. Nous émettons l'hypothèse que si une relative ouverture sociale est permise par Epitech grâce à un refus de l'élitisme propre aux écoles d'ingénieur.e.s, cette ouverture s'accompagne d'une forte culture d'exclusion des femmes, réservant ainsi l'ouverture sociale aux seuls hommes.

Analyse à partir d'une approche genre de l'évolution des pratiques agricole et d'élevage ainsi que de l'impact sur le statut de la famille. Etude de cas dans la région du Sahel du Burkina-Faso

Mémoire de Hamado OUEDRAOGO, ingénieur d'élevage, sous la direction de Sophie Charlier à l'Université Catholique de Louvain la-Neuve/Belgique. Mention obtenue : Satisfaction, le 30 août 2010.



© ND - Sénégal, 2002

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Méthodologie de l'étude

Partie 2 : Revue de la littérature

Partie 3 : Résultats de l'analyse genre des pratiques agricoles et d'élevage dans la province du Yagha.

Lorsque nous explorons le contenu de la plupart des ouvrages et mémoires, nous constatons que la position et les rôles de la femme sahélienne dans l'économie de production (agriculture et élevage) sont souvent omis et non discutés. Par exemple, T. Brigitte (1999), en analysant les systèmes agropastoraux dans la province du Yagha, affirme que « les femmes (tous groupes confondus) ont en règle générale un niveau d'information sur l'économie familiale très proche de celui de leurs maris et qu'il n'est pas nécessaire de désagréger les données de cette économie selon le sexe ». L. Anouk (2010), quant à elle, conclut son étude en ne précisant pas clairement la part des femmes et des hommes dans les stratégies d'adaptation des producteurs face aux difficultés climatiques au Burkina Faso, qu'elle a eu à étudier.

Enfin, CRESA, 2008, décrit le référentiel des pratiques de gestion de la fertilité des sols et de conduite des animaux dans le sahel du Burkina Faso sans pourtant faire une analyse des rapports de sexe hommes-femmes. Or, nous sommes tous convaincu.e.s que, dans le siècle

présent, les rapports de sexe hommes-femmes sont très dynamiques et méritent d'être élucidés quel que soit le domaine que nous étudions.

La transmission des stéréotypes de genre à travers les catalogues de jouets et leur influence sur les enfants âgés de sept à neuf ans

Mémoire de Stéphanie EYNAUD, soutenu à l'Université de Lyon sous la direction de Christine Morin-Messabel , avec mention Bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Cadre de recherche

Partie 2 : Modélisation de la recherche

Partie 3 : Recueil de données et résultats

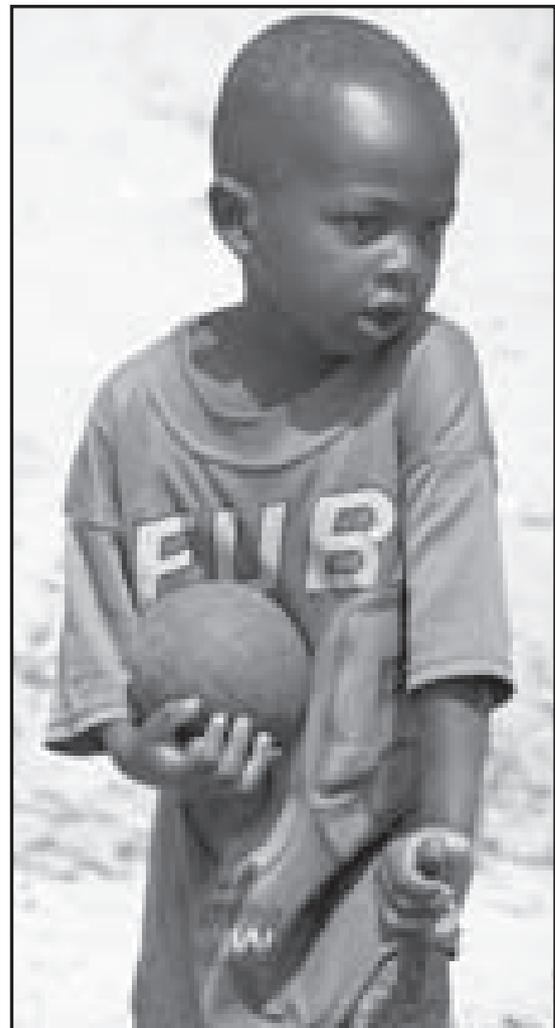
Le thème de l'égalité entre les sexes est fortement d'actualité de par les actions qui ont été menées ces dernières années ou les lois promulguées. En effet, il est souvent mis en avant concernant les thématiques de l'emploi avec notamment le principe de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives » mais aussi concernant les salaires, la distribution des tâches ménagères au sein des foyers ou encore lors des débats sur l'orientation scolaire. On trouve aussi un grand nombre d'associations qui se préoccupent de cette question, à travers des revendications féministes (ex. : Osez le féminisme), le respect des droits des femmes (ex. le CIDFF, le planning familial), l'encouragement d'une éducation égalitaire comme EgaliGone (créée en 2010) à Lyon, ou Adéquations à Paris qui œuvre largement pour le développement durable, ou encore des collectivités comme le Conseil Régional. La région Rhône-Alpes a, par exemple, mis en place une Quinzaine de l'égalité.

Lorsque ces sujets sont évoqués devant le grand public, il arrive fréquemment que des jugements de valeur y soient attribués. Ce travail de recherche se propose de conforter la thèse selon laquelle l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes, et qui semble si na-

turelle pour certain.e.s, voir biologique, n'est en fait que construction de notre propre société. Je m'attacherai à montrer, grâce au support de catalogue de jouets, que c'est bien cette même société qui, tout en essayant de lutter contre les inégalités de sexe à travers différentes lois ou actions publiques et privées, les perpétue de diverses manières. Ayant vécu dans mon entourage plusieurs naissances récentes et de vifs débats sur les couleurs des habits à acheter aux nouveaux-nés ou nouvelles-nées selon leur sexe, mais aussi à l'approche de Noël et de la distribution des catalogues de jouets, j'ai pris le parti de combiner ces deux thèmes pour n'en faire qu'un seul objet de recherche. J'essaierai donc, dans ce travail, de faire ressortir ce qui, dans ces supports



© ND – Toulouse, 2013.



© ND – Sénégal 2002.

publicitaires, conduira à une transmission des stéréotypes de genre, en prenant l'hypothèse que les couleurs utilisées en font partie intégrante. Il reste alors à savoir s'ils opèrent réellement un impact sur les jeunes enfants. Je me centrerai donc sur la population enfantine.

Quels sont les différents critères utilisés dans les catalogues de jouets pour véhiculer une image stéréotypée de la petite fille ou du petit garçon ? Afin de répondre au mieux à cette interrogation, j'ai effectué des recherches bibliographiques me menant à procéder à un cadrage théorique. Deux premières définitions sur ce que sont le sexe et le genre seront donc données. Une précision sera ensuite apportée sur ce que sont la culture et la socialisation puis je m'intéresserai à la signification des stéréotypes de genre. Dans un autre temps, j'exposerai ce que sont les normes et le contrôle social dans notre société avant de commenter la citation « On ne naît pas homme on le devient ». Pour finir, je me centrerai, d'une manière plus générale, sur l'histoire des couleurs et des jouets.

Mémoires en sciences de l'éducation déposés en 2013

Filles et garçons surdoués : expérience de la différence à l'école

Mémoire de sociologie de Stéphanie VINOIS, soutenu en septembre 2013 sous la direction de Régine Sirota à l'Université Paris 5-Descartes-La Sorbonne.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Enjeux sociaux et scientifiques

Partie 2 : Méthodologie

Partie 3 : Filles et garçons surdoué(e)s : construction d'une identité

Partie 4 : Trouver sa place, savoir « où se mettre ».

Le premier livre paru en sociologie qui traite de ce sujet est de celui de Wifried Lignier, intitulé *La petite noblesse de l'intelligence : une sociologie des enfants surdoués* en 2012. Il remarque une sous-représen-

sensation des filles parmi cette population. Il s'agit donc de questionner sociologiquement ce constat, rapporté aussi par les psychologues. Notre travail s'attache davantage à traiter la parole des acteurs et des actrices. Ce qui constitue l'originalité de cette recherche est que le sujet des surdoués n'a quasiment pas été traité en sociologie et qu'en plus il n'a jamais été question du vécu dans l'expérience scolaire des acteurs et des actrices.

Nous tentons d'appréhender le vécu des filles et des garçons surdoués au travers de leur parole, en utilisant comme grille de lecture analytique l'expérience et, plus particulièrement, les trois dimensions qui constituent l'expérience, à savoir, l'intégration, la subjectivation, en termes d'identité mais aussi des stratégies employées. Ce sont ces perspectives sociologiques que nous avons choisies et qui nous servent dans le travail d'interprétation de la parole des filles et des garçons surdoués. Il est question d'appréhender ce qui constitue le statut qu'ont ces élèves dans l'école, la façon dont ils le vivent au travers de leur expérience scolaire. Nous tentons de regarder les attitudes qu'ils adoptent face à l'étiquette qui les marque au sein de l'institution. Dans une première partie, nous regardons comment se construit l'identité surdouée pour les filles et les garçons en abordant les représentations qu'ils en ont mais aussi ce qu'ils sont, le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. Ainsi nous verrons qu'il n'est pas simple de composer avec ses deux identités, celle que l'on suppose d'eux dans des représentations virtuelles et celle qui les représente au quotidien au sein de l'établissement dans lequel ils interagissent. Dans une seconde partie, nous abordons les différentes stratégies qu'ils mettent en place pour se « débrouiller » avec cette étiquette qui les rend visibles dans l'école, comment ils s'intègrent avec les autres, comment ils y font face. Pour finir, il s'agit de mettre en parallèle les processus d'adaptation, d'intégration et les manières de trouver sa place des filles et de garçons, qu'ils soient différents ou qu'ils se ressemblent.

Du coenseignement à la mixité des sexes dans l'enseignement secondaire, de l'entre-deux-guerres à la fin des années 1950

Mémoire d'histoire de Geneviève PEZEU soutenu en septembre 2013 à l'Université Paris 5-Descartes-La Sorbonne, sous la direction de Rebecca Rogers avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Pour une histoire du coenseignement et de la mixité

Chapitre 1 : Le cadre historiographique de l'histoire de la mixité -

Chapitre 2 : Quelle articulation entre l'histoire culturelle et le genre comme catégorie d'analyse ? - Chapitre 3 : Des axes de recherche

pour l'histoire de la mixité - Chapitre 4 : Une étude exploratoire ; l'admission de filles dans les établissements de garçons, 1915-1932

Partie 2 : État des sources

Partie 3 : Bibliographie

La présence de filles chez les garçons dans les classes de l'enseignement secondaire public donne les prémisses de la mixité scolaire en France. La mixité est un profond mouvement qui, pour le second degré, s'est appliqué lentement au cours du XX^e siècle et s'est imposée tardivement avec la réforme Haby de 1975. La présente recherche s'intéresse donc à l'histoire des élèves filles et garçons qui, depuis la première guerre mondiale, se sont retrouvés dans les mêmes salles de classe pour recevoir un enseignement commun d'études secondaires qui allaient au-delà d'un « socle commun » offert par l'enseignement primaire. La sociologie et les sciences de l'éducation ont étudié les effets de la mixité dans le cadre d'une problématique liée à l'égalité des chances. L'objectif ici est de proposer un panorama historique des éléments qui permettront d'étudier l'implantation de la mixité scolaire dans le secondaire en France au milieu du XX^e siècle. Dans un premier temps, nous réfléchissons à la place de la mixité dans l'histoire. Après avoir placé le sujet dans un cadre historiographique et épistémologique, nous tentons de présenter des axes des recherches avant de proposer une première étude exploratoire à partir de quelques



© ND – Niger, 1996.

sources d'archives. La seconde partie est consacrée à un répertoire des différents types de sources disponibles que nous pourrions utiliser à l'avenir. Enfin, la bibliographie fait l'objet de la troisième partie ; elle propose un classement thématique des ouvrages consultés, ou à consulter, sur lesquels s'appuyer pour poursuivre le travail.

L'orientation scolaire et professionnelle au collège : miroir des inégalités

Mémoire soutenu par A. BOURHIS à l'ISP - Institut Catholique de Paris, en juin 2012 avec la note de 17/20 et les compliments sous la direction de Mina Jabbari.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Définition et histoire de l'orientation

Partie 2 : L'éducation à l'orientation aujourd'hui

Partie 3 : Les acteurs de l'orientation

Partie 4 : L'orientation : reflet des inégalités ?

L'orientation scolaire et professionnelle est au cœur du système éducatif français. L'orientation est un processus qui, de par sa com-

plexité, s'inscrit dans la durée. L'orientation est un rendez-vous du jeune avec lui-même, un rendez-vous qu'il ne doit pas manquer, c'est un rendez-vous avec son devenir. Il nécessite de la part du jeune un véritable cheminement vers une meilleure connaissance de soi, puisque l'élaboration de ce projet devra tenir compte non seulement de ses aspirations mais aussi de ses aptitudes et de ses limites, tout en considérant l'environnement familial et social qui l'entoure.

Comment l'école fait-elle alors pour ne pas être l'instrument de la reproduction des inégalités sociales à travers le système d'orientation ? Comment peut-elle garantir à un fils d'ouvrier qu'il aura une vie meilleure, ou à une fille qu'elle aura le même salaire, à poste et à formation égal, qu'un garçon ? Qu'en est-il dans les pratiques de chacun ? Tout est-il vraiment mis en œuvre pour garantir l'égalité des chances et la réussite de tous, quelle que soit sa nature sociale ou sexuée ? L'orientation n'est-elle pas encore dominée par la loi des stéréotypes et du déterminisme social ? Telles sont les questions que nous nous proposons d'aborder dans ce mémoire de recherche.

Du lycée aux grandes écoles : les épreuves scolaires des élèves passés par les classes préparatoires aux grandes écoles

Mémoire de sociologie de Julie ANGUISE, sous la direction d'Anne Barrère à l'Université Paris 5-Descartes-La Sorbonne en juin 2013 avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : La prépa en question

Partie 2 : L'enquête

Partie 3 : Entrer en prépa : profils, stratégies et adaptation des entrants

Partie 4 : Vivre la prépa ; l'épreuve de la pression

Partie 5 : Sortir de la bulle pour mieux se construire

Si les processus de sélection des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ont été longuement étudiés

par les sociologues, l'expérience scolaire des élèves dans ces filières a été pour le moins délaissée.

Il s'agit donc, ici, de s'intéresser à cette autre dimension, en analysant, par le biais des épreuves auxquelles ils font face durant ces années, l'expérience scolaire des étudiants de l'entrée en prépa jusqu'à l'entrée en grandes écoles. La démarche sociologique de cette recherche étant centrée sur l'individu, la méthodologie de cette enquête a été essentiellement qualitative. Quinze anciens préparatoires, entre 22 et 26 ans, venant de classes préparatoires plus ou moins prestigieuses, littéraires et scientifiques, ont été interrogés lors d'entretiens semi-directifs. Trois épreuves ont émergé de cette analyse. Une première épreuve, qui intervient à l'entrée en classe préparatoire, est celle d'un déclassement scolaire, dû aux nouvelles exigences en terme de niveau de l'institution, qui « choque » nos enquêtés et donne lieu à un réajustement de la perception de leurs capacités afin de s'adapter à l'institution préparatoire. La seconde épreuve, inhérente au système, est celle de la pression, tantôt mobilisatrice, tantôt démotivante, qui se gère soit en « s'accrochant » et en lui faisant front, soit en « lâchant » et en l'évitant. La troisième épreuve est celle de la sortie de la « bulle » de la prépa. L'étudiant doit passer d'un rapport passif à un rapport actif à l'école, se prenant en charge en tant que sujet, acteur de cette nouvelle vie. Le système prépa est donc une mise entre parenthèses temporaire (deux à trois ans) de la construction de soi et de l'avenir du jeune adulte, lui promettant néanmoins un avenir professionnel sécurisant et souvent prometteur.

Mémoires en sociologie/anthropologie déposés en 2013

Carrières militantes de jeunes engagé.e.s dans une association au prisme du genre

Mémoire de Chloé RIBAN, soutenu à l'ENS de Lyon sous la direction de Christine Detrez avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : Des carrières militantes marquées par des choix, des valeurs, des émotions : des positionnements filles-garçons plutôt similaires en apparence.

Partie 2 : La place des filles dans l'association : présentes, engagées mais confrontées à un environnement qui demeure marqué par les stéréotypes.

Ce mémoire de recherche est fondé sur un travail de terrain important (observation et entretiens) permettant de mettre à jour les étapes de la carrière des militant.e.s de l'association choisies pour l'enquête. Il met aussi ces carrières en lien avec le genre des élu.e.s associatif.ve.s et avec l'influence de leur environnement.

Parce qu'il s'intéresse à une association de jeunes, d'éducation populaire, *a priori* non sexiste, ce travail met en relief les freins et les mécanismes qui modulent l'engagement des femmes dans la sphère publique, sans biais trop prégnant.

Il révèle ainsi l'importance des socialisations différenciées et des stéréotypes qui façonnent les comportements, les attentes, les réticences et les ambitions des jeunes qui s'engagent.

Identités et images : le dialogue à connotation sexuelle par Webcam sur l'Internet

Mémoire de Nicolas LAURIOT DIT PREVOST, sociologue consultant, soutenu à l'Université Paris 5-Descartes sous la direction de François de Singly en juin 2005 avec mention Très bien.

PLAN ET RÉSUMÉ DU MÉMOIRE

Partie 1 : L'immersion dans le Websex

Partie 2 : L'écran du Websex

Partie 3 : Le Websex comme théâtre numérique

La problématique de ce mémoire de Master est d'appréhender les liens entre construction de soi (en particulier le genre) et mise en scène de soi via une technologie multimédia tel que peut l'être l'Internet,

au travers de l'étude d'interactions à connotations affectivo-sexuelles sur des forums de discussion et de rencontre (écrits, paroles, images ou encore via Webcam, etc.).

L'Internet était pris par les individus rencontrés dans le cadre de cette recherche comme un espace oscillant entre récréation, relativement affranchi de certaines règles sociales, du moins celles pouvant être à l'œuvre dans d'autres domaines de leur existence, et re-création de soi. La relative autonomie, du moins projetée par les usagers, leur permettait de s'expérimenter un peu autre dans ces espaces relativement éloignés de leur quotidien, mais espaces demeurant sociaux et donc potentiellement vecteurs de socialisation pour les individus les fréquentant. Ces relatives « inventions » de soi pouvaient aller jusqu'au *gender switching*, c'est-à-dire le travestissement de son genre, une sorte de changement de genre numérique temporaire, certains usagers des forums se faisant passer pour le sexe contraire de celui de leur état civil.

Simplicité du mode d'emploi :

Masterscontributions se veut un site de références qualitatives afin de donner toute leur valeur aux mémoires déposés. Il est nécessaire que vous donniez (en tant qu'auteur.e/déposant.e) des gages de qualité de votre ouvrage

Inscrivez-vous gratuitement et sans engagement sur :

www.masterscontributions.fr

Etre visible en déposant votre mémoire de master sur ce site dédié, c'est lutter contre le plagiat.

La qualité et la validité du site nécessitent une certaine éthique.

Les déposant.e.s se doivent de présenter leurs travaux avec des références universitaires.

Les consultant.e.s/utilisateurs.trices s'engagent moralement à citer les sources qu'ils/elles pourront recueillir dans la fiche de signalement du mémoire téléchargeable. Vous devez préciser la notice bibliographie complète : Nom, prénom (Année). Titre du mémoire, Grade et discipline, université.

Réseaux

Le colloque SOPHIA : « Savoir de genre : quel genre de savoir ? »

Au nom de l'ANEF, les 17 et 18 octobre 2013, je me suis rendue à Bruxelles pour nous représenter au Colloque Sophia dont l'objectif cette année était de faire un état des lieux des études genre. C'est bien ce qui est indiqué sur la plaquette à côté de l'intitulé du colloque : « Savoir de genre : quel genre de savoir ? »

Le lieu convivial du centre Amazon à proximité du jardin botanique de Bruxelles n'a rien d'universitaire. C'est un centre d'information et d'associations féministes. Les organisatrices ont, en introduc-



© ND - L'atomium de Bruxelles, 2004.

tion, présenté le programme des deux journées comme étant le grand colloque de l'association Sophia qui a lieu tous les quatre ans. Entre temps, tous les deux ans, un plus petit colloque est organisé. Il est vrai que l'impression de « grand » ne m'est pas apparue ! Dans la plus grande des salles nous étions au maximum 80 personnes et les ateliers auxquels j'ai assisté rassemblaient une quinzaine de personnes. C'est un colloque à l'échelle de la Belgique.

« Sophia est le réseau belge des études genre. Il stimule la recherche et l'enseignement dans le domaine des études de genre en Belgique. Il établit le contact entre les chercheur.e.s dans les différentes universités, le mouvement des femmes et les mondes politique et académique. Il jette également des ponts entre les communautés linguistiques ». En effet entre le choix du lieu et la qualité de l'organisation des traductions du flamand en français et inversement, le réseau a complètement rempli son rôle. Il était prévu, pour ces deux journées, trente-trois communications. Le point d'orgue était l'« après-midi fabuleuse » présidée par Nadine Plateau en hommage à Françoise Collin et en référence à son premier roman, avec des lectures de textes et des interventions de Jacqueline Aubenas, Véronique Degraef, Nathalie Grandjean et Mara Montanaro.

Je reviens avec une impression mitigée, un peu critique, l'impression que l'objectif n'a pas été vraiment atteint car je n'ai pas vu à quel moment l'état des lieux des études genre en Belgique a été réellement posé. En revanche, ces deux journées permettaient de mettre en relations les checheur.e.s des différentes universités.

Les interventions dans les ateliers obligeaient au format du quart d'heure. Finalement, c'est inconfortable pour tout le monde. Trop court en temps, les exposant.e.s ont contourné la difficulté en accentuant involontairement les défauts des présentations. Certaines ont usé d'un débit « mitraillettes » pour tout dire en un minimum de temps. D'autres ont (involontairement ou pas) dépassé le temps imparti et ont été alors plus ou moins obligées d'abrégé ou de forcer pour terminer alors que le minutage leur était régulièrement rappelé. D'autres ont

usé du diaporama pour compéter ce qu'elles/ils ne pouvaient pas dire, mais finalement cela devient confus car trop d'informations se télescopent.

Les interventions que j'ai pu suivre ne m'ont pas toutes convaincue, notamment les présentations des plus jeunes. J'ai été frappée par la façon dont plusieurs jeunes doctorantes (en histoire), sous prétexte de vouloir vulgariser pour que « tout le monde » comprenne et surtout pour présenter le « sensationnel » de leur découverte, oubliaient de présenter les objectifs de leur communication et les contextes dans lesquels elles travaillent. Elles ne s'inscrivaient même pas dans la problématique de l'atelier et les auditrices et auditeurs ont vite été perdu.e.s. D'autant plus que les *powerpoints* défilaient à toute vitesse à cause du temps court pour chacune et chacun.

Un certain nombre de défections n'a sans doute pas facilité la tâche des organisatrices, notamment l'absence de Sally Hines, professeure de sociologie de l'Université de Leeds pour la conférence plénière de la soirée de vendredi. Son texte sur « Transgendering the matrix : reconceptualising the intersections of sex, gender and sexuality » en anglais, non traduit, ni en flamand ni en français, a été lu par deux personnes. L'un des deux lecteurs ne lisait que les extraits de citation des entretiens et l'autre le texte d'analyse. C'était assez sympathique et le sujet était intéressant. Malheureusement, la petite soirée spectacle dite « performance » des Dragkings de Bruxelles fut un vrai « bide » à mon avis ! D'abord des problèmes techniques ont retardé son démarrage, et j'ai bien regretté d'avoir attendu si longtemps pour voir ce que j'ai vu... sans intérêt.

J'ai eu le plaisir de rencontrer Alison Woodward qui présidait une table ronde intéressante, *Gender and Violence*, composée de bonnes interventions : Joz Motmans, sociologue de l'Université libre d'Anvers a présenté une recherche sur « La dimension de genre dans la violence transphobe » ; Isabelle Carles, sociologue et juriste à l'Université libre (U.L.) de Bruxelles a présenté l'enquête sur « Les femmes migrantes victimes de violence de genre : quelle protection réelle en Belgique ? »

et Sophie Withaekx, sociologue de l'interculturel, doctorante à la Vrije Universiteit de Bruxelles a présenté « La violence liée à l'honneur en contexte migratoire : une perspective intersectionnelle », ces violences qui sont souvent légitimées collectivement et communautairement ; on dit même qu'elles sont « planifiées ». Mais il existe aussi des cas « spontanés » de violence avec des motivations liées à l'honneur.

Ce fut l'occasion de prendre contact avec Alison Woodward et de lui parler du « triangle de velours » dont elle est l'initiatrice et qui a inspiré Françoise Picq pour une partie du chapitre 1 du *Livre blanc*. Il est aussi le cœur de l'intervention effectuée au nom de l'ANEF au colloque de l'AFFDU (Association des femmes diplômées de l'université) en février 2013 et qui a donné un article dans la revue *Diplômées*¹ de l'AFFDU. Je lui ai donc proposé et envoyé cet article tiré du *Livre blanc*.

J'ai apprécié la réflexion du regard genre dans l'espace urbain présenté par Irène Zeilinger, sociologue de formation et permanente à l'association GARANCE qui lutte contre les violences basées sur le genre. Elle nous a présenté une étude sociologique effectuée par Garance et commanditée par les services de l'urbanisme de la Région de Bruxelles qu'elle a intitulée : « Les femmes reprennent la rue. Espace public, genre et sentiment d'insécurité ». Et en marge du colloque, l'association, avec Irène, ont offert l'occasion de découvrir leur outil d'analyse féministe de l'espace public. Il s'agissait d'une promenade en petit groupe encadrée par une méthodologie visant à faire émerger les ressentis et les vécus individuels de l'espace public. Elle permet un temps d'observation nécessaire à la constatation d'aménagements physiques et sociaux de l'espace qui peuvent influencer sur notre manière d'utiliser l'espace public.

Pour l'étude, il a fallu d'abord définir le sentiment d'insécurité. Il se traduit par la crainte qu'un événement soudain et négatif puisse avoir lieu dans l'espace public. Les chiffres retenus en Belgique

¹ *Diplômées, la revue des femmes diplômées de l'enseignement supérieur*, n° 246, septembre 2013, p. 99-105.

disent aujourd'hui que 10 % des femmes ressentent souvent ou toujours ce sentiment contre 5,6 % des hommes (*Moniteur de sécurité*², 2008/2009), que 23 % de femmes évitent de sortir seules la nuit contre 9 % des hommes. Les facteurs de ce sentiment sont de plusieurs ordres comme par exemple lorsque l'espace est mal tenu : c'est ce qu'on appelle le syndrome de « la vitre brisée » ; c'est une criminalité réelle ou supposée ; c'est l'amalgame avec l'immigration qui renforce ce sentiment d'insécurité ; c'est la plus ou moins bonne impression qu'il existe une cohésion sociale et une efficacité collective pour réduire l'insécurité ; et, enfin, ce sont les ressources individuelles, réelles ou supposées (qui sont très différentes selon les femmes et les hommes), dans la capacité à agir ou à se défendre. Pourquoi tel endroit est-il agréable ou non ? Pourquoi est-il insécurisé ou non ? La recherche a travaillé avec des groupes de femmes différents (ex. des cyclistes, des immigrées, des étudiantes, des cadres, etc.) qui l'ont regardé avec leurs yeux d'usagères.

À l'issue de cette recherche, dix recommandations pour améliorer l'aménagement de l'espace ont été répertoriées à partir de ces marches exploratoires et un guide a été créé pour faire des propositions de solutions.

Voici les exemples de recommandations générales :

- Orientation des piétons.
- Propreté généralement et surtout des toilettes publiques.
- Transparence et visibilité de l'espace (ex. des arbres, des haies, des murets qui cachent les horizons ; des espaces vides, des espaces en creux qui rendent l'espace angoissant).

² À la demande du ministre de l'Intérieur belge, le *Moniteur de sécurité* a une nouvelle fois été réalisé en 2008-2009. Il s'agit de la septième édition de cette enquête auprès de la population en matière de sécurité et de fonctionnement des services de police. Des résultats complémentaires sont disponibles dans le rapport d'analyse fédérale et dans les rapports de tableaux sur le site <www.fedpol.be> sous la rubrique « Publications ».

- Besoins de lumière et d'espaces verts.
- Lutte contre le bruit (ressenti comme un très fort facteur d'insécurité).
- Indication des lieux et institutions et service d'aides trop invisibilisés.
- Mixité sociale.
- Sensation d'appartenance.

En conclusion, si le sujet tel qu'il était posé, « Savoir de genre : quel genre de savoir ?, nous semblait très intéressant, en plein dans notre actualité ANEF, nous n'avons pu que piocher parmi les interventions des approches novatrices sans avoir réellement de débat sur l'état des lieux des études genre en Belgique, un goût d'inachevé qui n'enlève pas à la formule son aspect « triangle de velours » car associations et recherche étaient bien représentées. Mais je n'ai peut-être pas su voir qui étaient les représentant.e.s du monde politique et académique.

Geneviève Pezeu

Réseaux

L'ANEF chez les FEM³ : Faut-il détruire le genre ?

Le 7 juillet 2013 à l'université de Nanterre.

Atelier organisé par Françoise Picq et animé par Geneviève Pezeu.

Un titre provocateur pour une réflexion de fond qui est soulevée par les polémiques actuelles, comme celles des programmes de SVT de première au lycée ou encore les manifestations qui se sont multipliées pour lutter contre « le mariage pour tous ».

Nous savons que la dimension genre a été légitimée par les instances de la communauté européenne et devient d'un usage incontournable aujourd'hui. Mais le poids des médias est très lourd de conséquences dans son utilisation et les incompréhensions qui en découlent.

Détruire le genre ? Pourquoi cette question ? Car la définition est trop souvent mal comprise par certain.e.s. Et même au sein des associations féministes son utilisation fait débat. Pour une meilleure visibilité dans le féminisme d'aujourd'hui, une autre question sous-jacente se pose, celle de la réappropriation du mot « féministe ».

Pour illustrer la difficulté que pose la catégorie genre dans les études féministes, comment nommer les études ? Doit-on dire :

- études genre (qui évoque un processus qui reste ouvert mais flou) ?
- études de genre (qui amplifie l'aspect conceptuel) ?
- étude sur le genre (et le genre prend un statut d'objet) ?

3 FEM, Féministes en mouvement.



© Erika Flahault, 2013.

Ne doit-on pas préférer le substantif « *genré* » pour qualifier un fait, et ainsi le genre est activé, plutôt que de dire « ceci est un phénomène de genre » ?

C'est un questionnement sans cesse à réactualiser. Que proposer comme acception ? Comme utilisation ? Nos invitées/intervenantes vont nous préciser en quoi le genre, au singulier, peut être utile; ou bien peut-être faut-il le déconstruire ?

- Intervention de Martine Kubala, professeure de philosophie.

Le statut des études féministes et des études sur le genre, entre scientificité remise en cause et institutionnalisation difficile⁴

Le contenu de mon intervention est en partie issu d'un mémoire, « Le statut des études féministes et des études sur le genre, entre scientificité remise en cause et institutionnalisation difficile », que j'ai soutenu en janvier 2013 à l'université de Paris 3 dans le cadre du « DIU conseiller, conseillère référent.e égalité femmes/hommes ».

Mon propos dans ce mémoire consiste, entre autres, à montrer en quoi les études féministes et les études sur le genre sont scientifiques, contrairement à ce que prétendent leurs contempteurs, et comment les

⁴ En ligne sur le site www.masterscontributions.fr - Voir aussi résumé, p. 79-80.

travaux de ces champs de recherche, notamment en anthropologie et en biologie, permettent de déconstruire l'idée d'une bi-catégorisation naturelle des sexes. Je souligne ainsi la portée épistémologique et philosophique de ces études qui remettent en question tout l'ordre du monde.

Je me suis essentiellement appuyée, pour définir et analyser le concept de « genre », sur les travaux de la sociologue féministe matérialiste Christine Delphy mais aussi sur ceux de la socio-anthropologue Priscille Touraille. L'articulation des résultats de leurs travaux permet en effet, me semble-t-il, d'opérer une distinction claire entre ce qui, du sexe, relève de la nature ou de la culture de telle manière que le mot « sexe » peut être maintenu aux côtés du « genre » sans risquer d'être considéré comme ce qui néanmoins divise naturellement l'humanité en femelles et mâles. D'une manière générale, un certain nombre d'« ambiguïtés entre sexe et genre »⁵ paraissent ainsi pouvoir être levées.

Le « genre » un concept légitime dans le champ des études féministes

Dans son article « Penser le genre »⁶, écrit en 1991, Christine Delphy accorde une forte légitimité au concept de « genre » et influence une nouvelle génération de chercheurs qui le reprendront à leur compte « au tournant des années 2000 »⁷. Elle définit le genre comme ce qui, des différences entre les femmes et les hommes, se révèle social et arbitraire et articule hiérarchiquement leurs rapports.

L'usage de ce concept a cependant été critiqué, entre autres parce qu'on lui reprochait de valider le caractère naturel de la division

5 Michèle RIOT-SARCEY, « De l'usage du genre en histoire », in *Le genre comme catégorie d'analyse, Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 82.

6 Christine DELPHY, « Penser le genre », in *L'ennemi principal*, tome 2, « Penser le genre », Paris, éditions Syllepse, 2001.

7 Laure BERENI, « Genre : état des lieux », in *La vie des idées*. Disponible sur <http://www.laviedesidees.fr/Genre-etat-des-lieux.htm> (consulté le 24/06/2012).

mâles/femelles. En effet, avec le « genre », le féminin et le masculin étaient considérés, certes, comme des constructions sociales mais cela n'empêchait pas que le sexe anatomique continuait, lui, d'être toujours perçu comme ce qui divise, naturellement, les individus en mâles et femelles. Le genre était culturel, le sexe biologique naturel. Christine Delphy le reconnaît, ce fut d'abord sa vision, comme celle de nombreuses féministes, dans les années 1980.

Le « genre » remet en question le caractère naturel de la division mâles/femelles

Mais, dans son article « Penser le genre », elle va montrer que la compréhension de ce qu'est le « genre » permet au contraire de remettre en question le caractère naturel de la division mâles/femelles. Car c'est le « genre [...] qui crée le « sexe »⁸, écrit-elle, c'est-à-dire ici l'idée qu'un substrat physique, appelé le « sexe biologique », divise spontanément l'humanité en deux : en femelles et en mâles. Le « sexe » est devenu, ajoute-t-elle, « une catégorie de la perception à partir de la création de la catégorie de genre »⁹; il n'y aurait aucune raison de percevoir et classer les êtres humains en femelles et mâles s'il n'y en avait (de mauvaises) de les classer et de les diviser en femmes et hommes. Quand on met en correspondance le genre et le sexe, on compare, en effet, affirme-t-elle, du social avec encore du social, c'est-à-dire les représentations qu'une société donnée se fait de ce qu'est « la biologie ». C'est la société qui crée le « sexe » dans la mesure où elle considère que les individus sont « des sexes », que « les « mâles » et les « femelles » « sont une réalité physique tout autant que les pénis et les seins »¹⁰.

8 Christine DELPHY, *L'ennemi principal*, tome 2, Penser le genre, Paris, éditions Syllepse, 2001, p. 231.

9 *Ibid.*, p. 144.

10 Priscille TOURAILLE, « L'indistinction sexe et genre, ou l'erreur constructiviste », in *Critique, Body Building, L'évolution des corps*, n° 764-765, Paris, Les Editions de Minuit, janvier-février 2011, p. 89.

*Les études sur le genre ont encore à se défaire
d'une conception catégorielle des corps*

En écrivant que le « genre » crée le « sexe » ce n'est pas l'existence de certains caractères physiques comme étant des caractères dits du « sexe » que l'on remet en question. Il existe bien, en effet, des parties du corps qui sont biologiquement sexuées, mais il faut insister sur le fait que « ce sont [uniquement certains] [...] traits définis de l'organisme qu'il convient d'identifier comme sexués, et non l'ensemble de l'organisme »¹¹, écrit Priscille Touraille. « Ce qui est physique (et dont l'existence n'est pas en cause) n'est pas le substrat du genre »¹². C'est le genre « qui [au contraire donne] un sens à des traits physiques qui, pas plus que le reste de l'univers physique, ne possèdent de sens intrinsèque »¹³. C'est pourquoi nous devons opérer une « distinction épistémologique radicale entre « le sexe » quand il désigne les individus et « le sexe » quand il désigne des parties du corps »¹⁴ et ne pas rester prisonnières de la logique du « langage ordinaire » qui naturalise la division de l'humanité en deux sexes en parlant, par exemple, de corps mâles et de corps femelles. « Les « corps mâles » et les « corps femelles » ne sont pas une réalité, non parce que la biologie (et la pensée du genre à travers elle) fait référence arbitrairement à certains caractères comme caractères du sexe, mais parce que les corps sont constitués d'une foule de caractères et de fonctions qui n'ont simplement rien à voir avec le sexe : la vision, l'ouïe, le cœur, les poumons, les yeux, etc. »¹⁵.

Si l'on n'opère pas cette distinction on continue, en effet, de naturaliser la division de l'humanité en deux sexes. Ainsi, Priscille Touraille

11 Priscille TOURAILLE, *op. cit.*, p. 90.

12 Christine DELPHY, *op. cit.*, p.

13 *Ibid.*, p.27.

14 Priscille TOURAILLE, *op. cit.*, p. 89.

15 *Ibid.*, p. 90.

constate-t-elle que « les études de genre ont encore à se défaire de cette conception catégorielle » des corps, elles doivent éviter de parler de corps « sexués » ou « genrés » mais aussi « cesser d’enseigner que le genre institue “le sexe” »¹⁶. « Concernant le corps, [elle préconise que les études sur le genre réservent] le terme « sexué » à [des traits] qui pour les sciences de la vie, relèvent d’une information véhiculée par l’ADN, et le terme « genré » à une différenciation des traits (sexués ou non) créée par les cultures et non reproductible par l’ADN »¹⁷.

Abolir le « genre »

Utiliser le concept de « genre », même s’il convient sans doute de le faire de « façon critique, et de ne pas chercher à l’imposer comme désignation unique »¹⁸ permet ainsi de moins avoir recours à certains mots (sexe, différence sexuelle, différence des sexes, etc.) plus connotés biologiquement, qui pourraient laisser supposer que « le sexe », au sens de division de l’humanité en mâles et femelles, ne relève pas, lui, d’une construction sociale.

Le « sexe » et le « genre » étant précisément définis, la division de l’humanité en « mâles » et « femelles » ou « femmes » et « hommes » ne peut plus passer pour naturelle et l’on voit mieux alors pourquoi l’abolition du « genre » considéré comme un système politique qui hiérarchise « l’humanité en deux moitiés inégales »¹⁹ devrait conduire à l’abolition « des » genres puisque ceux-ci ne servent qu’au maintien de ce système et n’ont aucun fondement biologique.

16 *Ibid.*, p. 99.

17 *Ibid.*, p. 99.

18 Christine PLANTÉ, « Genre, un concept intraduisible ? », in : *Le genre comme catégorie d’analyse, Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L’Harmattan, 2003, p. 130.

19 Christine DELPHY, *L’ennemi principal*, tome 2, Penser le genre, Paris, éditions Syllepse, 2001, p. 52.

• Intervention de Cendrine MARRO, maîtresse de conférences en psychologie et sciences de l'éducation, Université Paris Ouest-Nanterre-La Défense.

Faut-il détruire le genre ?

« Faut-il détruire le genre » ? Pour répondre à cette question il y a au moins deux préalables à effectuer de mon point de vue :

- distinguer genre et « études genre » ;
- définir précisément ce que l'on entend par genre en lien avec les termes de « différence » et d'« inégalité des sexes ».

Concernant la distinction « genre » et « études genre », une première évidence est que le terme « genre » renvoie à un concept alors que l'expression « études genre » renvoie à un domaine de recherche. Au cœur de ce domaine de recherche se trouve le genre, à la fois en tant qu'objet d'étude et outil d'analyse privilégié de la situation des femmes et des hommes dans une société donnée, de la manière dont sont posés, définis leurs rapports. En d'autres termes, pour moi ce qui caractérise les études genre, domaine dans lequel s'inscrivent mes travaux de recherche sur la Dépendance/Indépendance à l'égard du Genre (DIG), c'est que celles-ci mettent en relief et permettent de comprendre combien les rapports femmes/hommes sont socialement construits sur des enjeux de pouvoir, généralement au détriment des femmes, que ce soit de manière directe ou indirecte (en faisant miroiter de faux avantages dont bénéficieraient les femmes parce que femmes !) et n'ont rien de naturel. En ce sens, les études genre sont donc plus que nécessaires ; je dirais même qu'elles sont indispensables pour comprendre et combattre la perpétuation renouvelée et les multiples facettes de ces situations inégalitaires entre femmes et hommes qui restent d'actualité dans notre société comme dans bien d'autres. À ce titre, il ne faut donc pas détruire les études genre mais les encourager, les soutenir, les développer.

Il en va tout autrement de ce que désigne le concept de genre, du moins suivant l'acceptation avec laquelle je recours à ce concept

aujourd'hui. Je précise « aujourd'hui » car en tant que psychologue, la première fois où j'ai rencontré ce terme c'était au travers des travaux du psychologue Stoller qui, dans les années 1960, traitaient de la relative indépendance entre la sexuation biologique des corps et ce sentiment complexe d'être d'un sexe plutôt que d'un autre, renvoyant à l'identité sexuée/sexuelle, soit *gender identity* ; ce que certain.e.s ont traduit alors littéralement, à tort à mon sens, par identité de genre et qui ne manque pas de générer de la confusion avec le genre tel qu'il est travaillé en études genre, dans la continuité des études féministes et dont je vais parler à présent.

Pour ce faire, je vais introduire mon propos par une définition personnelle, assez dense, que j'ai progressivement développée et enrichie au cours de mes publications afin d'y faire apparaître un certain nombre d'idées clefs dont celle de hiérarchie, de processus de hiérarchisation et de légitimation des inégalités qui font pour moi tout l'intérêt et la spécificité du concept. Donc, dans le cadre de mes travaux, le genre renvoie prioritairement à un *système hiérarchisé (et hiérarchisant) de normes de sexe, normes de féminité/masculinité, système qui légitime les inégalités de sexe en les naturalisant, les parant pour ce faire des habits de LA différence des sexes*²⁰ (cf. Marro, 2012), sachant que l'expression « LA différence » désigne ici tout ce que madame et monsieur Tout-le-monde pensent concernant ce en quoi filles et garçons, femmes et hommes sont censé.e.s différer « naturellement ». Grâce au genre, les inégalités dont sont porteuses les normes de féminité/masculinité avancent masquées, sont invisibilisées par les habits de LA différence et ainsi tolérées, voire acceptées.

Dans cette perspective, genre ne peut rimer avec égalité (parler d'« égalité de genre » comme il nous est donné parfois de l'entendre n'a aucun sens), l'inégalité lui est consubstantielle en quelque sorte. Il faut donc le détruire, et plus précisément détruire ce à quoi il renvoie,

20 Cendrine MARRO, *Dépendance-indépendance à l'égard du genre*, Recherche et formation 69, 2012, p. 65-80.

soit un système normatif, dans lequel le féminin n'a pas de sens sans le masculin et surtout, ainsi que l'ont montré différents travaux anthropologiques, un système via lequel le féminin est bien moins valorisé socialement que le masculin. En effet, le système est porteur d'une valence différentielle des sexes, bien décrite par Françoise Héritier²¹ (2002). Cette valence traduit la place différente qui est faite universellement aux deux sexes sur une table des valeurs, signant la dominance du principe masculin sur le principe féminin. En ce sens, ainsi que le soulignait Danièle Kergoat²² dans sa contribution à l'ouvrage collectif *Femmes, genre et société, l'état des savoirs* (2005) le genre renvoie à un système qui organise la différence hiérarchisée entre les sexes, système dont il convient de penser la dynamique en recourant au concept de rapports sociaux de sexe ; concept qui désigne explicitement les rapports de pouvoir, les rapports de domination qui lient les deux groupes de sexe entre eux de telle sorte que l'Un, relevant du masculin et ce faisant du groupe des hommes domine l'Autre, relevant du féminin et ce faisant du groupe des femmes.

En ce sens, le genre apparaît comme « l'ennemi principal »²³ de l'égalité et est donc à détruire. Et nous avons besoin des études genre qui dénoncent et décryptent ce travail du genre pour ce faire.

21 Françoise HÉRITIER, *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

22 Danièle KERGOAT, Rapports sociaux et division du travail entre les sexes, in Margaret Maruani (dir.), *Femmes, genre et société, l'état des savoirs*, Paris, La découverte, 2005.

23 Emprunt à Christine DELPHY (1998).

- Intervention de Brigitte LHOMOND, sociologue, CNRS, laboratoire Triangle, ENS Lyon.

Sexe, genre et autres questions²⁴

On observe, depuis la fin des années 1980, le succès grandissant du terme genre, comme on peut le voir dans les intitulés des groupes de recherche ou les titres de colloques, là où auparavant on parlait plus souvent d'études féministes ou sur les femmes.

Pour donner quelques exemples : le MAGE, Marché de travail et genre ; le GERS, Genre et rapports sociaux (anciennement Gedist, groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail) ; le Groupe Démographie, genre et sociétés à l'INED ; le RING, Réseau Inter-universitaire et interdisciplinaire sur le genre, et la liste pourrait s'allonger.

Le CNRS, sous l'égide de la Mission pour la place des femmes, a lancé un « recensement national des recherches sur le genre et/ou les femmes », dirigé par Sibylle Schweier et une structure interdisciplinaire, le Groupement d'Intérêt Scientifique, Institut du genre. « Et/ou sur les femmes », il faut le préciser, car tout n'est pas si clair, comme dans un article de mars 2011 du *Nouvel Observateur* sur la place des intellectuels français aux États-Unis (pour une fois, on y cite quelques femmes), où la journaliste traduit en note le terme *gender studies* par « études sur le genre sexuel ».

Alors le genre est-il devenu le sésame des subventions et de la reconnaissance institutionnelle ? Comme l'écrivait le Ring dans l'annonce du colloque *Le genre comme catégorie d'analyse* en 2002, le genre « fait désormais partie du vocabulaire politique et institutionnel de l'Europe et paraît donc s'imposer comme incontournable dans ce champ de recherche ».

Incontournable ? Peut-être, mais son usage ne devrait pas être inanalysable.

²⁴ Ce texte est une version remaniée de divers exposés faits sur cette question depuis 1997.

La manière de penser les catégories de sexe et les rapports entre les sexes, objets constants de l'organisation et du contrôle social, constitue un prodigieux enjeu entre différentes fractions du corps social. Le refus du naturalisme et de l'essentialisme qui lui est associé, quant à la définition de ce qu'est le sexe et la sexualité, marque profondément les dernières décennies. Ce travail de dénaturalisation du sexe, de mise en cause des positions sociales de sexe et de l'oppression des femmes, de critique de l'hétérosexualité comme institution sociale de contrainte et de domination des femmes a été développé essentiellement au sein des mouvements féministes puis, parfois, des mouvements homosexuels.

Si donc le sexe, au sens biologique, est construit dans la pratique et le discours social, avec une variabilité historique et géographique, mais toujours construit, que les corps sont socialement construits de manière sexuée (pour reprendre le titre d'un article de Colette Guillaumin de 1992²⁵), que recouvre le terme genre ?

Tel qu'il apparaît depuis quelques années en sciences sociales, (en excluant la linguistique où il est d'acception courante et désigne, entre autres, l'arbitraire de l'attribution d'un genre, masculin, féminin voire neutre, aux mots) le terme « genre » est un anglicisme²⁶. Son usage pose question dans une langue comme le français dans laquelle, contrairement à l'anglais, les termes « mâle » et « femelle » (comme nom ou adjectif) sont utilisés communément pour les animaux mais ont un sens limité appliqués aux humains. Le *Robert de la langue française*, en dehors d'un usage juridique, considère ces termes comme familiers ou populaires (dans l'expression « un beau mâle ») et donne de surcroît au terme « femelle » seul un sens péjoratif (« un démon-femelle »)²⁷.

25 Colette GUILLAUMIN, Le corps construit in C. Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Paris, côté-femmes, 1992.

26 Le *Harrap's* donne d'ailleurs comme traduction de *gender*, genre en ce qui concerne la grammaire, et sexe dans un usage familier. *Harrap's Shorter French and English Dictionary*, 1982, p. 338.

27 *Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, 1986, p. 1138 et 768.

Regardons néanmoins divers usages de ce terme dans les domaines qui nous intéressent. Je ne parlerai pas ici de l'utilisation par la psychologie du terme genre, depuis la proposition de John Money en 1955 de parler de genre pour désigner le processus psychologique par lequel un sujet se sent et se comporte comme une femme ou un homme²⁸ jusqu'à son usage actuel dans la clinique des ambiguïtés sexuelles, de la « disphorie de genre » (pour reprendre l'expression du *Diagnostic and Statistical Manual*) ou du transsexualisme.

En sociologie, histoire ou anthropologie, dans son acception récente, le terme genre désigne ce qui, par construction et intervention sociale, fait des mâles et des femelles humains des hommes et des femmes. Nicole-Claude Mathieu proposait, dès 1971, d'utiliser le terme sexe social²⁹.

L'usage, immodéré et confus, ces dernières années, du terme « genre » a pour effet d'embrouiller le débat. J'en donnerai quelques exemples. Dans certains travaux d'histoire, ou de critique littéraire, parler de genre pour désigner les « rôles socio-sexuels » entraîne une confusion entre les femmes et le féminin, les hommes et le masculin, c'est-à-dire entre des rapports sociaux et le système symbolique qui les enveloppe. En ce sens, le genre fait disparaître les relations concrètes au profit d'un système de représentations, affirmant dans le même mouvement que le sexe et le genre fonctionnent en parfaite harmonie, le second dérivant du premier et qu'ainsi on peut prendre le second pour parler du tout.

28 J.G. MONEY & J.L. HAMPSON, Hermaphroditism: recommendations concerning assignment of sex, change of sex, and psychologic management, *Bulletin of the Johns Hopkins Hospital*, 1955.

29 Nicole-Claude MATHIEU, Notes pour une définition sociologique des catégories de sexe, *Epistémologie sociologique*, n° 11, 1^{er} semestre 1971, p.19-39 ; republié avec d'autres articles fondamentaux sur cette question dans N.-C. Mathieu, *L'anatomie politique*, Paris, Côté-femmes, 1991 ; réédition aux éditions iXe prévue en 2013.

Le genre deviendrait-il alors une nouvelle façon de dire « sexe », une façon qui dirait en même temps que le sexe est lui aussi construit ? Ou alors, à l'inverse, une manière de dire que si le genre est construit, le sexe, lui, est une donnée entièrement naturelle, intangible ? Dans le premier cas, d'une part on abolit la distinction, utile pour l'analyse, entre sexe et genre, ou entre sexe physique et sexe social, d'autre part on prend le risque de naturaliser le genre. Dans le deuxième cas, on accepte que le genre soit un produit du social pour laisser le sexe en dehors du travail d'analyse, « roc de la destinée », contrairement à ce que défendaient celles qui ont largement participé à l'introduction de cette notion en France, comme Joan Scott avec la traduction de son article « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » dans *Les Cahiers du GRIF* en 1988, paru aux USA deux ans plus tôt, ou Christine Delphy avec « Penser le genre : quels problèmes ? » en 1991³⁰.

Qu'avons-nous produit de plus quand nous avons progressivement laissé tomber en désuétude les termes de « sexe social » ou de rapports sociaux de sexe, par exemple ? Avons-nous élargi notre champ de vision en disant que quelque chose est généré, à la place de sexué, au risque d'être inintelligible pour de nombreuses personnes ?

Avons-nous développé le processus critique de dénaturalisation des catégories de sexe, étendu la compréhension de la domination des hommes sur les femmes ? Si le genre est construit, cela veut-il dire que le sexe ne l'est pas ? Si le sexe est binaire dans son acception étroite, le genre, sa décalcomanie sociale dans de nombreuses études, ne le devient-il pas *de facto* ?

Il semble que souvent, avec le seul genre en tête, on n'interroge plus la domination, tout comme avec la notion d'homophobie, on n'analyse plus l'hétérosexualité comme institution sociale et avec celle de *care* on oublie (volontairement ?) que le soin aux enfants et aux dépendants de tous âges, est en fait le travail gratuit des femmes.

30 Marie-Claude HURTIG, Michèle KAIL, Hélène ROUCH (dir.), *Sexe et genre, de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Editions du CNRS, 1991, p. 89-101.



© Erika Flahault, 2013.

En guise de conclusion

Cet atelier fut un réel succès. Notre public débordait de la salle, assis dans le couloir pour ne pas perdre les paroles des interventions et du débat animé qui s'est organisé ensuite. La question de départ, que nous craignons trop provocante, avait du sens.

Féministes

en mouvements

Qui sommes-nous ? Que voulons-nous ?

Le collectif « Féministes en mouvements » constitue une force politique féministe, intergénérationnelle, visible sur la scène publique et capable de porter les changements nécessaires à la liberté, aux droits des femmes et à l'égalité des femmes et des hommes. Il rassemble des associations féministes défendant des valeurs universalistes, démocratiques, laïques et indépendantes de tout pouvoir, institution, parti politique et syndicat.

Les inégalités femmes-hommes perdurent : stéréotypes sexués omniprésents dans l'éducation, les images, les médias, difficultés à disposer librement de son corps, violences faites aux femmes, inégalités professionnelles et salariales, inégal accès des femmes au pouvoir.

Face à ce constat, l'aspiration à l'égalité femmes-hommes s'exprime fortement : les mobilisations d'hier et d'aujourd'hui et l'apparition d'une nouvelle génération de féministes en attestent.

Les associations féministes agissent au quotidien, ancrées dans des réalités multiples. S'appuyant sur la richesse des expériences, des actions et des recherches, elles déconstruisent les fondements du patriarcat et portent une analyse politique et féministe de notre société.

L'organisation d'une force collective à la hauteur de ces enjeux est nécessaire pour imposer l'égalité femmes-hommes et l'émancipation des femmes à toute politique publique et action citoyenne.

FÉMINISTES EN MOUVEMENTS constitue une force pour :

- agir pour des politiques publiques et des lois en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes ;
 - soutenir des initiatives féministes, en particulier celles organisées par des membres du collectif ;
 - organiser des actions et impulser des débats et des réflexions ;
- faire vivre des solidarités et des mobilisations internationales.

C'est en rassemblant le plus grand nombre d'associations féministes, dans toute leur multiplicité, que nous relèverons ces défis : sensibiliser, interpeller, mobiliser. Nous appelons toutes celles qui se reconnaissent dans nos principes et nos objectifs et veulent s'impliquer dans des activités et une réflexion collective, à nous rejoindre.

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

Ce document regroupe les propositions des associations présentes lors de la réunion FEM du 30 octobre 2012. Il avait été convenu à la rentrée de formaliser mieux nos règles de fonctionnement, en l'absence de volonté partagée par toutes les associations de se constituer en association ou en fédération. Chaque association membre est invitée à étudier ces propositions en vue de la prochaine réunion de la semaine du 14 janvier, et à faire part de son accord, de ses réserves ou désaccords sur ces règles avant le 10 janvier.

QUESTIONS ET PROPOSITIONS

1 - Qui peut être membre du collectif ?

- Associations de loi 1901, fédérations d'associations ou collectifs associatifs.

- Adhésion aux textes clés de l'association : « « Qui sommes-nous ?, Que voulons-nous ? », et « Qu'est-ce qu'elles veulent encore ? ».

- Adhésion aux 3 grands principes de FEM (universaliste, laïque et progressiste).

2 - Comment devient-on membre du collectif ?

- Adhésion par marrainage d'une association membre.
- En cas d'absence de consensus pour accepter l'adhésion d'une association : vote à la majorité qualifiée des deux tiers.

3 - Quels sont les engagements des membres ?

- Etre membre du google groupe.
- Etre présent aux réunions de manière régulière et/ou aux rencontres d'été (au moins 1 fois par an).
- Participer aux initiatives collectives.
- Promouvoir le collectif FEM.

4 - Qui coordonne le collectif ?

• *Composition du comité d'animation :*

- 9 personnes volontaires - Personnes mandatées par leur association (mail de la présidence à l'appui).

- Renouvellement des membres par tiers tous les ans.

- Obligation d'assiduité et de prise en charge de tâches.

• *Missions du comité d'animation :* coordonner (et non pas décider)

- Centralisation des initiatives et/ou actions.

- Communication aux associations et proposition de mise en œuvre.

- Suivi des actions prises en charge par les associations (garant de la mise en œuvre).

- Préparation et animation des réunions FEM (au moins 1 fois par mois).

- Préparation de l'ODJ des réunions FEM et communication 1 semaine avant la réunion.

• *Répartition des tâches au sein du comité d'animation :* (liste d'attribution communiquée après évolutions)

- Tâches tournantes : préparation des réunions FEM et rédaction des CR / relance presse / animation et suivi de la google liste (boîte mail).

- Tâches fixes (en duo) : mise à jour du site internet, tenue de la trésorerie.

5 - Comment sont prises les décisions et initiatives ?

• **Objectifs à atteindre :**

- Recherche du consensus.
- Engagement de chaque association à être force de proposition en cas de désaccord (proposition d'alternatives).

• **Modalités de mise en œuvre :**

- « Non urgent » : mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion FEM ou échanges par mail (avec un délai de réponse supérieur à 5 jours).

- « Urgent » : envoi au comité d'animation pour diffusion à la liste FEM + texto pour réponse dans un temps imparti (minimum 24h).

• **Règles de décision :**

1. En cas de consensus rapidement trouvé (au moins 30 % des associations d'accord et aucune en désaccord dans le délai imparti) —> « les FEM » + liste complète.

2. En deçà d'un quorum d'associations en désaccord (15 % des associations membres) —> « les FEM » + liste incomplète.

3. Au-delà d'un quorum de 30% des associations en désaccord —> pas de casquette FEM.

6 - Qui peut parler au nom des FEM ?

- Tout.e membre volontaire porteur d'une action validée par le collectif.

- Tout.e membre désigné.e par le collectif pour une action porté par ce dernier.

- Tout.e membre désigné.e par le comité d'animation pour les interventions urgentes.

- Les membres désigné.e.s s'engagent à s'exprimer au nom des FEM et non en celui de leur association même si la presse l'y replace systématiquement. Il appartient à l'intervenant.e de veiller à promouvoir FEM.

- La presse peut décider elle-même de joindre directement un membre malgré celui désigné. Dans ce cas la personne contactée doit informer le groupe d'animation du média dans lequel elle est intervenue.

- Le groupe d'animation veille à une répartition équilibrée des « porte-parole ».

7 - Qui finance et qui assure la gestion ?

En l'absence de statuts et personnalité juridique, une association volontaire membre du comité d'animation assure la gestion financière des FEM. Elle est désignée à la majorité simple au sein du comité d'animation, pour une durée de 3 ans.

Un bilan financier est produit et diffusé après chaque gros événement (au-delà de 3 000 euros de budget) et une fois par an.

Forum

L'ANEF a signé une Pétition de soutien à Annie Junter

Chargé de statuer sur l'examen des candidatures au poste de professeur.e de droit privé et sciences criminelles offert au recrutement, par la voie dite longue (46-3) à l'Université Rennes 2, le comité de sélection a décidé de rejeter avant audition, la candidature de Madame Annie Junter, maîtresse de conférences en droit privé et titulaire de la chaire d'études sur l'égalité entre les femmes et les hommes à l'université Rennes 2 depuis 1985, aux motifs :

« Que vos recherches et vos enseignements ne paraissent pas totalement en adéquation avec ce que peuvent attendre de leur nouveau collègue les enseignants-chercheurs de notre département, compte tenu de la description de l'emploi ».



© ND
*Annie Junter,
Paris, 2009.*

Cette décision, dont la motivation paraît particulièrement injustifiée, est choquante. Est arguée l'inadéquation du profil enseignement et du profil recherche au poste à pourvoir. Pourtant la simple lecture du profil de poste et du CV d'Annie Junter montre au contraire que son profil est particulièrement adapté à ce poste défini de façon très ouverte. Elle a dispensé tout au long de sa carrière différents enseignements juridiques : introduction au droit, droit des sociétés, droit de la famille, droit social et droit de l'égalité. À moins que le comité considère que le droit de l'égalité entre les femmes et les hommes ne soit pas digne d'être considéré comme un enseignement de droit privé à part entière, ce qui ne manquerait pas de surprendre à un moment où l'égalité et la lutte contre les discriminations sont des enjeux internationaux, européens et nationaux au cœur du droit, que le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et la recherche en cours de préparation prévoit d'intégrer à tous les niveaux de la formation des étudiant.e.s.

Ses recherches relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont inscrites dans les axes de l'équipe d'accueil CIAPHS qui a succédé au CRESS-Lessor dont elle a accompagné la transformation de 2006 à 2012. Elle conduit des programmes de recherche dans les axes intégration et violences qui sont visés par la fiche de poste et sont des projets importants pour l'unité, au point d'avoir favorisé récemment son intégration au groupement d'intérêt scientifique « Genre » du CNRS auquel l'Université Rennes 2 est en cours d'adhésion.

L'écarter ainsi de la procédure de recrutement, avant même les auditions, apparaît particulièrement injuste et choquant concernant une enseignante-chercheuse dont non seulement les travaux sont reconnus au plus haut niveau mais aussi qui, localement, n'a jamais démerité au service de l'Université Rennes 2. Rappelons ici que dans la période récente, entre autres activités, Annie Junter a créé le Diplôme interuniversitaire « Etudes sur le genre » auprès de l'université numérique de Bretagne. La non-reconnaissance du travail effectué et

de l'engagement professionnel d'Annie Junter est une violence institutionnelle inacceptable.

Cette décision suscite incompréhension, colère et indignation chez celles et ceux qui ont bénéficié de ses compétences, partagé ses engagements précurseurs, collaboré à ses travaux. Elle affecte toutes celles et ceux qui se sont mobilisé.e.s sur le territoire pour faire reconnaître les études sur le genre comme une activité scientifique et pédagogique à part entière.

Les signataires de la présente motion vous demandent, Monsieur le Président de l'Université Rennes 2, d'user de votre pouvoir et responsabilité pour mettre un terme rapidement à cette situation empreinte de discrimination.

Proposition de pétition :

« Pour en finir avec les fantasmes en tous genres »

Nous, universitaires, enseignons le genre en philosophie, histoire, littérature, sociologie, anthropologie, économie, droit, psychanalyse, arts, sciences politiques, etc., dans des cours et séminaires de recherche qui existent déjà depuis plusieurs années et attirent un public de plus en plus nombreux. Le genre est un outil d'analyse employé dans diverses disciplines pour saisir la construction sociale, culturelle, langagière et scientifique des différences entre les sexes. Il permet, notamment, de mettre en évidence et d'étudier les assignations dissymétriques et hiérarchiques des rôles et des fonctions sociales entre hommes et femmes.

Le mode d'analyse vise à comprendre comment et pourquoi, en dépit de l'égalité de droit, persistent, voire se renforcent, des inégalités de fait. Dans un temps de crise et d'inquiétudes majeures, nous pensons que la plupart des dysfonctionnements de nos sociétés sont liés aux inégalités et à la domination de quelques-uns sur l'immense

majorité des autres. Au cœur de cette réalité s'est déployée, au cours des siècles, la domination sociale, politique, culturelle, sexuelle et symbolique des hommes sur les femmes. Ainsi voit-on, par exemple, la pauvreté frapper aujourd'hui plus durement les femmes. Cette inégalité entre les femmes et les hommes est le verrou qu'il faut lever pour combattre efficacement et durablement les autres.

Les études de genre permettent d'expliquer pourquoi la liberté des unes est restée longtemps incompatible avec la liberté des autres : il a fallu attendre 1965 pour que les femmes puissent, en France, travailler sans l'autorisation de leur mari. Cette inégalité, véhiculée y compris par la langue, informe durablement les représentations, les pratiques et les valeurs de nos sociétés. À titre d'exemple, longtemps un « homme public » désignait un homme politique tandis qu'une « femme publique » désignait une prostituée. Aujourd'hui, on déplore le trop faible nombre de femmes à des postes de responsabilités politiques et professionnelles et la trop faible implication des hommes dans la sphère domestique. Les études de genre analysent l'origine et la complexité des résistances en rendant possible une évolution de la société.

C'est dire qu'il n'y a pas *une* théorie du genre, fantasme entretenu par ceux et celles que la perspective d'une égalité effective dérange ou effraie, mais *des* études de genre. Tous les champs du savoir sont concernés et notre rôle est de revisiter les disciplines sous cet angle. C'est pourquoi nous avons, pour plusieurs d'entre nous, contribué à la rédaction du rapport *Egalité entre les femmes et les hommes. Orientations stratégiques pour les recherches sur le genre* (<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000070.pdf>).

La mission de formation critique de l'Université et la demande croissante des étudiant.e.s soucieux de comprendre notre monde et de chercher des réponses nous donnent pour tâche de développer ce domaine de recherche. Il en va de la construction d'un avenir plus démocratique pour nos sociétés.



© ND - Michèle Riot-Sarcey, 2009.

Premières signataires

Michèle Riot-Sarcey, historienne, professeur émérite, Paris 8, Fédération de Recherche en études de genre RING - Christine Planté, professeure de littérature française, Université de Lyon 2 - Mercedes Yusta, hispaniste, professeur, Université Paris 8, co-responsable du RING - Azadeh Kian, sociologue, Université Paris Diderot, co-responsable du RING - Valérie Pouzol, historienne, maître de conférence Paris 8. - Anne-Sophie Godfroy, philosophe, Université Créteil-Paris 12 - Laurence Mullaly, hispaniste, maître de conférence, Université Bordeaux 3. - Jules Falquet, sociologue, maître de conférence, Université Paris, Diderot - Anna Bellavitis, professeur, historienne, Université de Rouen.

Communiqué de Féministes en mouvements

Violences contre les femmes : ambition affichée, attentes réaffirmées !

Chaque année en France, 75 000 femmes sont violées. Plus d'un million de femmes déclarent avoir subi des violences de la part de leur conjoint ou ex-compagnon et près de 150 femmes en meurent tous les ans. Ces constats accablants s'accroissent pour les femmes en situation de handicap et les jeunes femmes, premières touchées par ces violences sexistes et sexuelles. Régulièrement, ces chiffres sont rappelés et aussitôt oubliés.

Le 22 novembre, la ministre des Droits des femmes, Najat Valaud-Belkacem, dévoilait le 4^e plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes. Le collectif Féministes en mouvements salue un programme d'actions qui affiche une ambition politique forte et engage des moyens supplémentaires à ceux des précédents plans. Les Féministes en mouvements sont particulièrement sensibles aux annonces concernant l'augmentation du nombre de référent.e.s départementaux et des intervenant.e.s sociaux en commissariat, ainsi que la formation des professionnel.le.s. L'encadrement de la main courante, afin qu'aucune violence ne reste sans réponse, va également dans le bon sens.

Le numéro d'appel gratuit 3919 sera à présent joignable 7 jours sur 7 pour toutes les violences faites aux femmes et non plus seulement pour les violences conjugales : c'est une bonne nouvelle pour la continuité de l'écoute apportée aux victimes. En revanche, les Féministes en mouvements estiment que les moyens devraient être amplifiés pour répondre à l'ensemble des femmes qui révèlent différentes formes de violences subies. Le 4^e plan fait l'impasse sur les moyens alloués au mouvement associatif, qui effectue pourtant un travail considérable de prévention et de lutte contre les violences. Les associations deman-



dent une pérennisation des subventions par des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.

Les Féministes en mouvements rappellent aussi que le meilleur moyen pour une femme d'échapper à la répétition des violences est d'être mise en sécurité. Le plan reprend l'engagement de François Hollande annoncé il y a un an, de dédier 1 650 places d'urgence, sur les 5 000 qui seront créées ou pérennisées d'ici 2017, aux femmes victimes de violences. Nous serons donc très vigilant.e.s à ce que cet engagement soit tenu et rappelons la nécessité de structures d'hébergement spécifiques pour les femmes victimes de violences, dont des places accessibles aux femmes handicapées, non seulement pour assurer l'urgence mais aussi à plus long terme pour permettre aux victimes de poursuivre leur projet de vie. Alors que les jeunes femmes sont parmi les plus exposées aux violences, des structures pour ces dernières doivent être développées sur tout le territoire.

Les FEM déplorent que le Plan ne s'attelle pas à une réelle prise en compte des situations spécifiques des femmes étrangères, par le renforcement de la sécurité des titres de séjours pour les victimes de violences et par une meilleure reconnaissance du droit d'asile pour les femmes victimes de persécutions dans le monde.

Enfin, les FEM saluent la création de la Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences, qui concrétise

une des recommandations de notre manifeste « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? ». Nous exigeons qu'au vu des nombreuses missions qui lui sont confiées, au moins 20 postes pérennes soient créés au sein de la MIPROF pour mener à bien les ambitions affichées dans le Plan. Nous voulons aussi insister sur la nécessité d'un renforcement du SDFE et de ses services déconcentrés.

Comme l'a rappelé la ministre, les violences envers les femmes ont un coût de 2,5 milliards d'euros par an. Investir dans la prévention par l'éducation et la lutte contre les stéréotypes sexistes et soutenir les associations qui y travaillent, doit constituer une priorité, de même que les politiques publiques doivent prendre en compte les effets des politiques économiques sur la précarisation des femmes.

